

schilick



PROJET D'ÉTABLISSEMENT 2022 • 2026

**École municipale
des Arts de Schiltigheim**

➤ schilick.fr





PRÉAMBULE

INTRODUCTION

PARTIE 1 • PRÉSENTATION DE L'ÉCOLE DES ARTS DE SCHILTIGHEIM

| | |
|---------------------------|-----------|
| 1. Portrait | 11 |
| 2. L'activité | 18 |
| 3. Les ressources | 32 |
| 4. Les partenaires | 37 |

PARTIE 2 • BILAN PE 16/21 ET ÉVOLUTIONS

| | |
|---|-----------|
| 1. Bilan du Projet d'Établissement 2016/2021 | 39 |
| 2. Évolutions entre 2016 et 2021 | 46 |
| 3. Diagnostic | 53 |

PARTIE 3 • PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION

| | |
|---|-----------|
| 1. Valeurs et enjeux | 55 |
| 2. Objectifs stratégiques de développement | 55 |
| 3. Plan d'action et phasage | 56 |

CONCLUSION

(de gauche à droite et de haut en bas)

Piano © Ville de Schiltigheim
Saxophone © Ville de Schiltigheim
Arts plastiques © Ville de Schiltigheim
École des Arts, Théâtre, 3 et 4 juin 2017 © PCCA
Danse © Ville de Schiltigheim

PRÉAMBULE

Lieux d'enseignement, de transmission, d'orientation et d'épanouissement personnel, les établissements d'enseignement spécialisés participent à l'éducation artistique et à l'animation culturelle locale. Ils contribuent également à réduire les inégalités sociales et géographiques d'accès aux activités culturelles, le tout en collaboration avec de multiples partenaires sur le territoire. L'École municipale des Arts de la ville de Schiltigheim, établissement public d'enseignement artistique spécialisé, s'inscrit dans le cadre du schéma de développement des pratiques artistiques du Bas-Rhin.

À ce titre, il établit tous les 5 ans un projet d'établissement. Ce dernier permet d'interroger son fonctionnement et de poser de manière concertée, des objectifs stratégiques de développement en cohérence à la fois avec les évolutions de l'environnement local, mais également celles des terrains pédagogiques et artistiques. L'objectif est de réaliser de manière efficace les missions qui lui sont confiées et ainsi, de répondre au mieux aux attentes du territoire et de ses habitants dans une logique de résonance forte avec les notions de droits culturels.

Ainsi, ce nouveau projet d'établissement fait écho aux axes stratégiques de la Ville pour le mandat 2020-2026, à savoir : la transition écologique, les solidarités, la participation citoyenne, l'efficacité et l'efficience de l'action publique. L'arrivée d'une nouvelle équipe municipale et d'une nouvelle direction, la construction d'un nouvel équipement dans le quartier Ouest de la ville à l'horizon 2025, la crise sanitaire liée à l'épidémie de Covid-19 sont autant d'éléments inscrivant l'école dans une étape de transition.

Ce projet d'établissement 2022-2026 est le fruit d'un travail mené conjointement par les élus, la direction, les équipes administratives et pédagogiques sur l'année 2021. L'établissement a pu bénéficier de l'accompagnement de la Collectivité européenne d'Alsace dans le processus de concertation des équipes pédagogiques et administratives.

Lieu de vie et de partage, vecteur de lien social, l'École des Arts s'inscrit plus que jamais au cœur de la vie de la cité schilickoise.

Ce projet d'établissement a reçu la validation du Conseil Municipal en séance du 1^{er} février 2022.

INTRODUCTION



DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES

- 32 070 habitants en 2020
- 2^e commune de l'Eurométropole de Strasbourg, 3^e du Bas-Rhin et 5^e d'Alsace par son nombre d'habitants
- 4 334 habitants/km²
- Population relativement « jeune » : 40 % de la population a moins de 30 ans et 60 % moins de 45 ans
- Augmentation de la population d'âge scolaire
- Croissance attendue de la population entre 35 000 et 37 000 habitants à l'horizon 2030

DONNÉES ÉCONOMIQUES

- 2 zones artisanales (Voglaue & Mittelfeld) : 4 000 emplois
- Zone d'activité tertiaire et d'innovation, l'Espace Européen de l'Entreprise avec : 550 entreprises, 9 000 salariés et 1 500 étudiants

DONNÉES SOCIALES

- Taux de logements locatifs sociaux de plus de 25 %
- 42 % des ménages sont constitués d'une personne seule
- 87,5 % de la population réside en appartement
- 13,7 % de chômeurs
- 2 Quartiers prioritaires de la Politique de la Ville [Quartiers-Ouest et Le Marais]

ENVIRONNEMENT CULTUREL ET SOCIO-ÉDUCATIF SCHILIKOIS

Sur le plan culturel, la Ville de Schiltigheim s'est engagée depuis plusieurs années en faveur d'une politique d'action et de démocratisation culturelle. Ce dynamisme s'illustre par des infrastructures dédiées et des actions en faveur de tous les publics :

- **1 établissement d'enseignement artistique spécialisé** : l'École municipale des Arts accueillant en moyenne 750 inscrits
- **3 salles de spectacle, 1 saison culturelle tout public et 1 saison culturelle jeune public** : plus de 70 spectacles et 150 levées de rideaux annuelles au Cheval Blanc, au Brassin et à la Briqueterie
- **1 salon de l'illustration et du livre jeunesse Schilick On Carnet** : environ 5 000 personnes accueillies sur 3 jours, 17 illustrateurs et 8 maisons d'édition invitées
- **Des dispositifs de médiation** :
 - À destination des scolaires : Danse à l'école, Musique à l'école, École et cinéma, Maternelle et cinéma, Récré Théâtre, les rencontres scolaires autour de Schilick On Carnet, l'expérimentation du Passeport Culturel
 - À destination du tout public : Résidences de territoire, partenariats autour de la diffusion de spectacles vivants, etc.
- **8 séances de ciné-vacances/an et 20 séance de cinéma Art et Essai**

En plus des activités proposées par la ville, de nombreux acteurs culturels et socio-éducatifs participent à ce foisonnement, mêlant des champs disciplinaires et des esthétiques très variés :

- **8 écoles maternelles** avec 1 260 élèves
- **6 écoles élémentaires** avec 1 841 élèves
- **2 collèges** avec 1 306 collégiens
- **3 lycées professionnels**
- **3 instituts ou écoles universitaires**
- **2 centres sociaux culturels** (Centre Social et Familial Victor Hugo, Centre Socio-Culturel A. Mengus)
- **La Maison du Jeune Citoyen**
- **Des structures petites enfance**
- **Des structures d'accueil du public en situation de handicap**
- **Des associations œuvrant dans le domaine culturel ou de loisir**
- **La CabAnne des créateurs**, tiers lieu combinant espace de travail et de création

D'ici 2024, deux nouveaux équipements culturels majeurs ouvriront leurs portes :

- **la médiathèque Nord** gérée par l'Eurométropole de Strasbourg (réseau Pass'relle)
- **le multiplexe cinématographique Mk2** sur l'ancien site des brasseries Fischer

Par ailleurs, à la faveur du projet de rénovation urbaine (ANRU) entrepris sur la zone Ouest de la ville, la Ville de Schiltigheim entend bien s'affirmer en tant que fer de lance du territoire nord de l'Eurométropole dans le domaine des pratiques artistiques et culturelles par la construction et l'ouverture fin 2025 d'un nouvel équipement devant intégrer les activités de l'École des Arts. Le bâtiment accueillera également la Maison de l'enfance. À ce jour, le choix du terrain est validé.

Aussi, de nombreux acteurs culturels de la Ville de Schiltigheim œuvrent chaque jour pour offrir une proposition artistique et culturelle riche où les pratiques sont mises en valeur dans toute leur diversité.

ACTIVITÉS DE DIFFUSION, ACTIONS CULTURELLES ET DE MÉDIATION PRÉVISIONNELLES POUR 2021/2022

L'établissement inscrit son activité dans la vie culturelle locale et propose plus de 70 manifestations et actions culturelles annuelles, avec un pic d'activité en juin lors des restitutions de fin d'année scolaire.

Plus de 70 évènements tout au long de l'année :

- Une trentaine de manifestations publiques
- Une quinzaine d'actions de médiation auprès du tout public
- Plus d'une vingtaine de sorties au spectacle, concerts pédagogiques ou visites d'expositions
- Une quinzaine d'ateliers, de rencontres ou de masterclasses

Pôle Musique :

- Une vingtaine d'auditions, scènes ouvertes, concerts et spectacles pluridisciplinaires
- Des actions de médiation dans les maisons de retraite, les écoles, centres sociaux ou auprès de structures de la petite enfance
- Des sorties au festival Musica, à l'OPS et sur la saison de Schiltigheim Culture
- Des rencontres, ateliers ou masterclasses avec des artistes, des luthiers, des techniciens du spectacle

Pôle Danse :

- Un spectacle interdisciplinaire et de fin d'année
- Des happenings ou performances
- Des sorties au spectacle
- Des ateliers, rencontres avec des compagnies et des danseurs

Pôle Théâtre :

- Des restitutions de fin d'année
- Des sorties au spectacle
- Des ateliers, rencontres avec des compagnies et comédiens

Pôle Arts Plastiques :

- Des visites d'expositions et sorties au spectacle
- Des ateliers avec des illustrateurs et artistes plasticiens
- Des expositions de travaux
- Des projets pluridisciplinaires

Interventions en milieu scolaire :

- Des restitutions devant les parents et les classes invitées

EFFECTIFS MOYENS PAR PÔLE

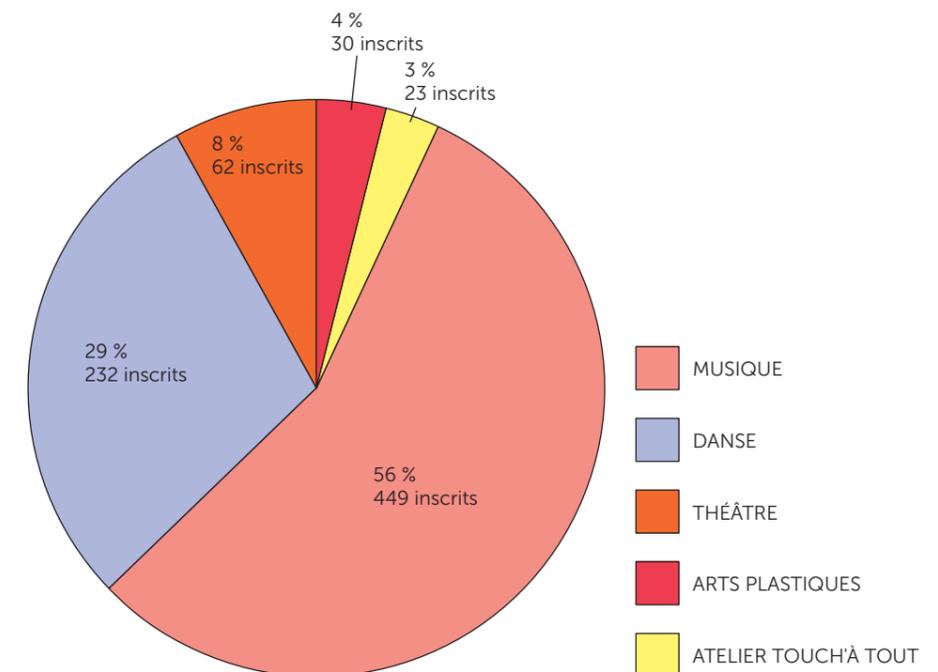
Depuis 2016, l'École des Arts de Schiltigheim accueille annuellement en moyenne 796 inscrits. Dédiée à l'apprentissage de la musique, de la danse, du théâtre et des arts plastiques, elle permet à chacun de découvrir de multiples pratiques artistiques et de se forger les connaissances et compétences nécessaires à une pratique artistique autonome. L'établissement accueille des enfants dès l'âge de 4 ans, mais également des adolescents, des adultes et des seniors. Il propose ainsi des pratiques artistiques pour (presque) tous les âges, les tout-petits étant touchés par des actions dans les crèches ou auprès des relais d'assistante maternelle.

Créations successives des entités qui constituent l'École des Arts :

- 1946 création de l'École de Musique
- 1964 création de l'École de Danse
- 2009 création des Ateliers Théâtre
- 2010 Officialisation d'un établissement unique « l'École municipale des Arts »
- 2012 création du Pôle Arts Plastiques
- 2013 création de l'atelier Touch'À Tout*

*Atelier à destination des 6/8 ans, permettant de découvrir la danse, la musique et le théâtre sur une année

RÉPARTITION MOYENNE DES ÉLÈVES INSCRITS PAR PÔLE DEPUIS 2016



EFFECTIFS DÉTAILLÉS PAR DISCIPLINE 2017/2018 ET 2021/2022 • INSERTION DE L'ÉCOLE DES ARTS DANS LE PAYSAGE DÉPARTEMENTAL

■ Musique

| Famille | Discipline | Année scolaire 2017/2018 | | | | Année scolaire 2021/2022 | |
|-----------------------------|---------------------------------|--------------------------|------|---------------------|------|--------------------------|------|
| | | ÉLÈVES BAS-RHIN | % | ÉLÈVES SCHILTIGHEIM | % | ÉLÈVES SCHILTIGHEIM | % |
| | | 19 708 | | 812 | | 782 | |
| MUSIQUE | | • | • | 466 | 57,4 | 430 | 55 |
| FORMATION MUSICALE | | 9 069 | 46,0 | 320 | 39,4 | 324 | 41,4 |
| | Jardin et Éveil musical | 2 378 | 12,1 | 77 | 9,5 | 85 | 10,9 |
| | Formation musicale | 6 691 | 34 | 243 | 29,9 | 239 | 30,6 |
| BOIS | | 2 343 | 11,9 | 58 | 7,1 | 47 | 6,0 |
| | Flûte traversière | 1 042 | 5,3 | 30 | 3,7 | 17 | 2,2 |
| | Flûte à bec | 209 | 1,1 | 6 | 0,7 | 5 | 0,6 |
| | Hautbois | 65 | 0,3 | • | • | • | • |
| | Clarinette | 515 | 2,6 | 10 | 1,2 | 13 | 1,7 |
| | Basson | 23 | | • | • | • | • |
| | Saxophone | 489 | 2,5 | 12 | 1,5 | 12 | 1,5 |
| CUIVRES | | 764 | 3,9 | 11 | 1,4 | 15 | 1,9 |
| | Cor d'harmonie | 68 | 0,3 | • | • | • | • |
| | Trompette | 467 | 2,4 | 7 | 0,9 | 9 | 1,2 |
| | Trombone | 152 | 0,8 | 4 | 0,5 | 6 | 0,8 |
| | Baryton | 17 | 0,1 | • | • | • | • |
| | Tuba | 31 | 0,2 | • | • | • | • |
| | Euphonium | 29 | 0,1 | • | • | • | • |
| PERCUSSIONS BATTERIE | | | • | | • | | • |
| | Batterie, percussions et Djembé | 1 213 | 6,2 | 24 | 3 | 30 | 3,8 |
| CLAVIERS | | | • | | • | | • |
| | Piano | 3 237 | 16,4 | 85 | 10,5 | 78 | 10 |
| CORDES FROTTÉES | | 1 184 | 6,0 | 43 | 5,3 | 40 | 5,1 |
| | Violon | 859 | 4,4 | 25 | 3,1 | 25 | 3,2 |
| | Alto | 32 | 0,2 | • | • | • | • |
| | Violoncelle | 242 | 1,2 | 8 | 1 | 8 | 1 |
| | Contrebasse | 51 | 0,3 | 10 | 1,2 | 7 | 0,9 |
| CORDES PINCÉES | | 2 540 | 12,9 | 98 | 12,1 | 90 | 11,5 |
| | Guitare | 2 341 | 11,9 | 70 | 8,6 | 70 | 9 |
| | Harpe | 199 | 1 | 28 | 3,4 | 20 | 2,6 |
| CHANT | | 2 560 | 13,0 | 56 | 6,9 | 39 | 5 |
| | Chant | 675 | 3,4 | 17 | 2,1 | 18 | 2,3 |
| | Chorales | 1 885 | 9,6 | 39 | 4,8 | 21 | 2,7 |

| Famille | Discipline | Année scolaire 2017/2018 | | | | Année scolaire 2021/2022 | |
|-------------------------------|-----------------------|--------------------------|-----|---------------------|-----|--------------------------|-----|
| | | ÉLÈVES BAS-RHIN | % | ÉLÈVES SCHILTIGHEIM | % | ÉLÈVES SCHILTIGHEIM | % |
| | | 19 708 | | 812 | | 782 | |
| MUSIQUE TRADITIONNELLE | | | • | | • | | • |
| | Accordéon | 167 | 0,8 | | 0,6 | 4 | 0,5 |
| CULTURE MUSICALE | | 127 | 0,6 | 5 | • | • | • |
| | Culture musicale | 67 | 0,3 | • | • | • | • |
| | Écriture musicale | 3 | • | • | • | • | • |
| | Informatique musicale | 57 | 0,3 | • | • | • | • |

■ Danse

| Famille | Discipline | Année scolaire 2017/2018 | | | | Année scolaire 2021/2022 | |
|--------------|----------------------|--------------------------|------|---------------------|-----|--------------------------|------|
| | | ÉLÈVES BAS-RHIN | % | ÉLÈVES SCHILTIGHEIM | % | ÉLÈVES SCHILTIGHEIM | % |
| | | 19 708 | | 812 | | 782 | |
| DANSE | | 2 699 | 13,7 | 244 | 30 | 239 | 30,6 |
| | Éveil | 413 | 2,1 | 53 | 6,5 | 53 | 6,8 |
| | Initiation | 311 | 1,6 | 45 | 5,5 | 35 | 4,5 |
| | Danse classique | 839 | 4,3 | 61 | 7,5 | 69 | 8,8 |
| | Danse contemporaine | 134 | 0,7 | 21 | 2,6 | 30 | 3,8 |
| | Danse jazz | 525 | 2,7 | 16 | 2 | • | • |
| | Danse hip-hop | 411 | 2,1 | 31 | 3,8 | 34 | 4,3 |
| | Danse claquettes | 32 | 0,2 | 11 | 1,4 | • | • |
| | Danse Rock the Billy | • | • | • | • | 11 | 1,4 |
| | Handidanse | 34 | 0,2 | 6 | 0,7 | 7 | 0,9 |

■ Théâtre

| Famille | Discipline | Année scolaire 2017/2018 | | | | Année scolaire 2021/2022 | |
|----------------|--|--------------------------|------------|---------------------|------------|--------------------------|------------|
| | | ÉLÈVES BAS-RHIN | % | ÉLÈVES SCHILTIGHEIM | % | ÉLÈVES SCHILTIGHEIM | % |
| | | 19 708 | | 812 | | 782 | |
| THÉÂTRE | | 277 | 1,4 | 58 | 7,1 | 59 | 7,5 |
| | Atelier théâtre 6/8 ans et 9/11 ans | • | • | 22 | 2,7 | 22 | 6,8 |
| | Atelier théâtre 12/17 ans (+ 15/18 ans) | • | • | 14 | 1,7 | 11 | 1,4 |
| | Atelier théâtre perfectionnement dès 15 ans et adultes | • | • | 9 | 1,1 | 13 | 1,7 |
| | Atelier théâtre 18 ans et + | • | • | 13 | 1,6 | 13 | 1,7 |

■ Arts plastiques

| Famille | Discipline | Année scolaire 2017/2018 | | | | Année scolaire 2021/2022 | |
|---|--|--------------------------|------------|---------------------|------------|--------------------------|------------|
| | | ÉLÈVES BAS-RHIN | % | ÉLÈVES SCHILTIGHEIM | % | ÉLÈVES SCHILTIGHEIM | % |
| | | 19 708 | | 812 | | 782 | |
| ARTS PLASTIQUES (incluant le dessin) | | 430 | 2,2 | 25 | 3,1 | 38 | 4,9 |
| | Atelier arts plastiques enfants (8/12 ans puis 8/11 ans) | • | • | 25 | 3,1 | 15 | 1,9 |
| | Atelier arts plastiques adolescents (11/15 ans) | • | • | • | • | 15 | 1,9 |
| | Atelier théâtre dès 16 ans et adultes | • | • | • | • | 8 | 1 |

■ Touch'À Tout

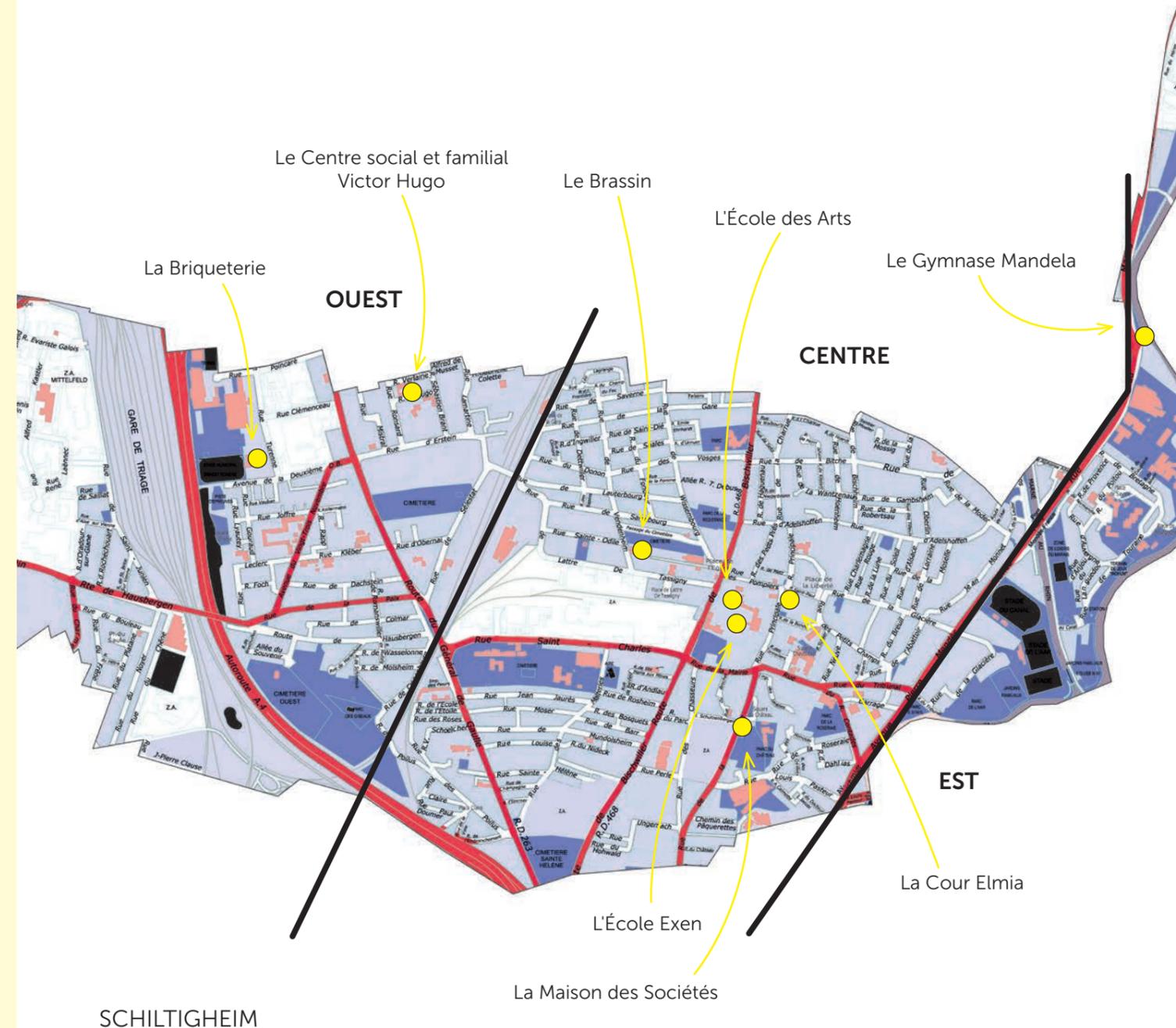
| Famille | Discipline | Année scolaire 2017/2018 | | | | Année scolaire 2021/2022 | |
|---------------------|------------------------------|--------------------------|----------|---------------------|------------|--------------------------|------------|
| | | ÉLÈVES BAS-RHIN | % | ÉLÈVES SCHILTIGHEIM | % | ÉLÈVES SCHILTIGHEIM | % |
| | | 19 708 | | 812 | | 782 | |
| TOUCH'À TOUT | | • | • | 30 | 3,7 | 30 | 3,8 |
| | Atelier Touch'À Tout 6/8 ans | • | • | 30 | 3,7 | 30 | 3,8 |

Les chiffres des tableaux ci-dessous révèlent une des spécificités de l'École des Arts de Schiltigheim. Il s'agit de la diversité de son offre d'activité. On retrouve dans le département beaucoup d'établissements proposant de la musique, mais moins proposant de la danse et encore moins des arts plastiques et du théâtre. Ainsi, il est à noter par exemple que sur les établissements du réseau, presque 1/4 des élèves comédiens sont accueillis à Schiltigheim. Cette spécificité est un réel atout.

Très majoritairement, les écoles du Bas-Rhin accueillent plutôt des élèves musiciens. Pour la musique, on peut également constater qu'à Schiltigheim, les effectifs des classes de harpe et de contrebasse sont significatifs. En revanche, les bois et les cuivres sont moins représentés laissant plus de place aux pianistes et guitaristes.

SITES ET PROVENANCE DES EFFECTIFS PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

- Ouest : 11 %
- Centre : 69 %
- Est : 2 %
- Hors commune : 18 %



2. L'ACTIVITÉ

LES MISSIONS

Bien que n'étant pas un établissement contrôlé par l'État, l'École des Arts de Schiltigheim s'appuie sur un ensemble de textes cadres et notamment sur la **Charte de l'enseignement artistique spécialisé en danse, musique et théâtre**. Cette charte publiée par le Ministère de la Culture et de la communication en janvier 2001, précise les orientations qui fondent la politique de l'État en la matière ; les missions pédagogiques et artistiques, mais également culturelles et territoriales.

3 objectifs y sont ainsi définis :

- La diversification des disciplines
- L'articulation de ces lieux d'enseignement à la vie culturelle locale
- Le partenariat avec l'Éducation nationale

Ce texte précise également l'articulation des compétences et des responsabilités respectives de l'État, des collectivités territoriales et des équipes de direction.

La mission centrale de l'École des Arts demeure la sensibilisation et la formation aux pratiques artistiques et culturelles. Mais l'établissement doit également pouvoir rayonner sur le territoire en collaboration avec de multiples structures, être un lieu ressource et un maillon qui prend une part active dans l'animation de la vie culturelle. C'est ainsi que l'activité principale de l'établissement s'articule autour de **l'enseignement spécialisé, de la diffusion et de l'éducation artistique et culturelle**.

Afin de structurer cette activité, l'École des Arts s'appuie autant que possible sur les **3 Schémas nationaux d'orientation pédagogique** suivant :

- Le Schéma national d'orientation pédagogique de l'enseignement initial de la musique, avril 2008
- Le Schéma d'orientation pédagogique de l'enseignement de la danse, mars 2004
- Le Schéma d'orientation pédagogique et d'organisation de l'enseignement initial du théâtre dans les établissements d'enseignement artistique, juillet 2005
- Il n'existe pas de schéma similaire pour les arts plastiques

Ces schémas sont réalisés dans le cadre de la mission de contrôle pédagogique de l'État, des établissements classés. Néanmoins, il semble pertinent de s'y accoler, car ils sont gages de sérieux notamment sur la question de la structuration des cursus.

Tout en s'appuyant sur les textes directeurs cités, chaque pôle de l'école dispose d'un projet pédagogique qui lui est propre, conçu en cohérence avec l'ensemble des composantes impliquées (nombre d'élèves, environnement, moyens disponibles, disciplines proposées, contexte socioculturel...).

■ Enseignement artistique spécialisé

L'enseignement artistique comprend l'éveil, l'initiation et l'acquisition des savoirs nécessaires à une pratique artistique. L'enseignement est collectif s'agissant des pôles théâtre, danse et arts plastiques et individuel pour partie concernant le pôle musique. Une notion d'engagement réciproque s'inscrit de sorte que, d'une part l'artiste-enseignant transmet en développant la sensibilité, l'ouverture et le sens critique de l'élève et d'autre part, l'élève s'engage dans une pratique régulière, un désir de progression et une implication sur le long terme.

■ Éducation artistique et culturelle • Actions de médiation

L'éducation artistique et culturelle est le premier vecteur de démocratisation culturelle. L'établissement contribue pleinement à la politique d'éducation artistique et culturelle relevant de l'Éducation Nationale, par la mise en place d'interventions autour des dispositifs Musique et Danse à l'école. Ces interventions permettent de toucher autour de 1 000 enfants scolarisés en école maternelle et/ou élémentaire tous les ans.

MUSIQUE À L'ÉCOLE

Cadre et objectifs

La conduite des projets musicaux diversifiés dans la classe permet aux enfants :

- d'acquérir des savoir-faire musicaux (chant, rythme, jouer d'un instrument...)
- de développer leurs capacités d'écoute et de jugement esthétique personnel
- de découvrir le plaisir de créer et de vivre des expériences artistiques en groupe
- de susciter l'envie de développer une pratique musicale

La mise en œuvre avec l'enseignant

Afin que les interventions musicales soient intégrées dans le projet de classe, le travail sur l'année scolaire est coconstruit avec l'enseignant. Des spectacles musicaux de la saison culturelle Récré Théâtre complètent le dispositif.

Le déroulement

1. Modalités des interventions

Les interventions dans la classe sont hebdomadaires et d'une durée de 45 minutes pour les cycles 2 et 3.

2. La venue au spectacle

Les classes concernées assistent durant l'année scolaire à au moins un spectacle programmé dans la saison culturelle. Les élèves appréhendent ainsi deux entrées complémentaires qui se vivent alternativement comme musiciens et comme spectateurs.

DANSE À L'ÉCOLE

Cadre et objectifs

Les interventions Danse à l'école se font autour des objectifs suivants :

- découvrir, percevoir, structurer et s'appropriier son corps et l'espace
- apprendre à observer, analyser, différencier, verbaliser, mais aussi à ressentir, écouter, s'éveiller, éprouver
- associer l'approche de la danse et de la musique, intégrer la place de la danse dans les pratiques artistiques et l'histoire des arts
- favoriser la socialisation et les pratiques collectives
- concevoir, construire et réaliser des actions à visée expressive artistique et esthétique
- pouvoir donner forme aux sentiments, à la pensée, et approcher le travail de composition, s'inscrire dans un processus de création

La mise en œuvre avec l'enseignant

Les interventions sont proposées aux enseignants ayant une demande, un projet autour de la danse ou d'une problématique liée à la question du corps. Le travail de partenariat prend tout son sens lorsque le contenu des séances nourrit et se nourrit des autres apprentissages scolaires. Par ailleurs, des spectacles chorégraphiques de la saison culturelle Récré Théâtre complètent le dispositif.

Le déroulement

1. Modalités des interventions

- Interventions d'1h toutes les 2 semaines, selon un planning annuel (semaine A/semaine B) fixé à l'avance, de manière à ce que l'enseignant puisse prolonger, poursuivre et réinvestir le travail proposé en séance
- Elles ont lieu soit dans l'école, soit dans les locaux de l'École des Arts
- Elles durent une heure et couvrent l'ensemble de l'année scolaire
- Elles donnent lieu en fin d'année à des restitutions publiques sur scène, occasion de montrer l'étendue du travail réalisé

2. La venue au spectacle

Les classes concernées assistent durant l'année scolaire à au moins un spectacle chorégraphique programmé dans la saison culturelle. Les élèves appréhendent ainsi 2 entrées complémentaires dans la danse qui se vivent alternativement comme danseurs et comme spectateurs.

Par des actions de médiation, l'école contribue à la réduction des inégalités sociales d'accès aux pratiques culturelles au travers d'actions de sensibilisation et d'élargissement des publics. Des interventions très variées peuvent se faire auprès d'un public ciblé (petite enfance, situation de handicap, seniors...) en fonction d'objectifs fixés au préalable.

Les élèves inscrits à l'École des Arts bénéficient également d'actions culturelles venant compléter leurs parcours. Ces actions prennent la forme de sorties au spectacle, de mise en place de résidences d'artistes, de masterclasses, rencontres ou encore ateliers avec tous types de professionnels du milieu artistique. Ces actions font partie intégrante de leur cursus.

■ Diffusion • Lien avec la pratique en amateur locale

Centre d'animation de la vie culturelle, l'établissement propose au public des restitutions et expositions de travaux d'élèves tout au long de l'année. C'est souvent par ce biais que naissent des projets en lien avec la pratique amateur locale. Les temps de restitutions et d'expositions sont fondamentaux dans le parcours de l'élève. Cette pratique leur permet de s'engager dans un projet à court, moyen ou long terme, de se présenter en tant qu'artiste-apprenant devant un public, de se confronter aux conditions de répétitions et de spectacle. Il est indispensable que tous les paramètres et notamment en termes de ressources humaines et de logistique concourent à la mise en place d'un cadre serein et bienveillant autour des élèves qui se produisent.



Harpe © Ville de Schiltigheim
Danse à l'école © Ville de Schiltigheim



DÉCLINAISON DES ACTIVITÉS D'ENSEIGNEMENT, DE DIFFUSION ET D'ACTION CULTURELLE PAR PÔLE D'ENSEIGNEMENT

■ Projet pédagogique • Musique

Disciplines proposées :

Pratiques individuelles

– 20 instruments enseignés :

- Accordéon
- Piano
- Harpe à pédales
- Harpe celtique
- Violon
- Violon alto débutant
- Violoncelle
- Contrebasse
- Guitare classique
- Guitare flamenca
- Guitare électrique
- Guitare basse
- Batterie/Percussions
- Chant (à partir de 8 ans)
- Clarinette
- Saxophone
- Trombone
- Trompette
- Flûte traversière
- Flûte à bec

Musique – 19 pratiques collectives (dont la Formation Musicale) :

- Jardin musical
- Éveil musical
- Formation Musicale
- Chorale Junior 7/13 ans
- Chorale dès 16 ans et Adultes
- Orchestre Junior 9/12 ans
- Atelier Minisons
- Ensemble Orchestral
- Musique de Chambre
- Batucada
- Ensemble avancé de Saxophones
- Atelier Musiques Actuelles dès 13 ans
- Atelier Jazz dès 16 ans
- Atelier Chant
- Atelier Flûte à bec
- Atelier Percussions
- Atelier Harpe
- Atelier Flûte traversière
- Atelier Guitare Flamenca

Principes généraux

- **Art** : initier les élèves à une expérience artistique globale.
- **Expression** : accompagner les élèves dans la voie de l'expression musicale dans les pratiques instrumentales individuelles et collectives.
- **Émotion** : partager avec les élèves l'émotion dans le jeu, celle de partager la musique avec les autres, l'émoi de se produire en public.
- **Culture** : proposer une ouverture culturelle et provoquer le partage de nos cultures diverses.
- **Formation musicale** : mettre constamment en valeur la conviction que l'enseignement théorique et instrumental forment un « tout » et n'ont pas vocation à être dissociés.
- **Pratiques collectives** : inciter à participer aux ateliers et aux pratiques collectives tout le long du parcours d'apprentissage. À partir du deuxième cycle, les élèves participent à deux prestations (minimum) d'ensemble par an.
- **Posture et décontraction** : être toujours à la recherche des gestes fonctionnels équilibrés et souples afin d'aborder la pratique instrumentale dans les meilleures conditions physiologiques.

Formation – organisation par cycles (cursus régulier)

• Initiation

Le cycle d'initiation permet aux élèves de découvrir les premiers sons et les premiers gestes sur l'instrument. Il a comme principaux objectifs de déceler et d'éveiller la curiosité et la motivation. Il vise à créer un lien d'amitié avec la pratique musicale et à l'insérer dans les habitudes des enfants.

• Premier Cycle

C'est la période pendant laquelle l'élève s'approprie des éléments fondamentaux de la technique et de l'interprétation artistique. Il découvre la diversité du répertoire de son instrument et installe les bases du langage et de la culture musicale. L'élève pratique la musique d'ensemble dans le cadre des ateliers ou des cours d'instrument.

• Deuxième Cycle

Le développement technique, la compréhension du texte musical et l'évolution du répertoire sont au cœur de cette période. L'élève participe régulièrement à des groupes de musique d'ensemble. La participation aux auditions et aux autres manifestations culturelles aide à structurer le ressenti musical et permet d'être partie prenante de la vie culturelle locale.

• Troisième Cycle

Ce cycle vise à former des musiciens solides, capables de s'insérer dans la vie musicale amateur et d'y tenir un rôle actif. On travaille ensemble à la construction d'un projet personnel. Cette formation recherche la consolidation de l'autonomie et la maîtrise technique. On cherche à acquérir l'attitude musicale et artistique affirmée. Ce cycle peut aussi consister à préparer les élèves aux examens ou aux concours en vue d'une éventuelle professionnalisation.

• Cursus « Adultes »

Le « cursus adultes » répond à une demande élargie de l'offre de l'école et l'ouvre à de nouvelles ambitions. L'organisation du cursus est très souple et le principal objectif est de progresser (dans les objectifs et contenus cités lors du cursus traditionnel) à son propre rythme et de vivre l'expérience de la découverte d'un nouveau monde, où la concentration, l'écoute attentive et la sensibilité sont au cœur de l'apprentissage. Le répertoire est choisi en fonction du goût de l'élève, mais l'enseignant propose également de découvrir d'autres répertoires. Les élèves ont la possibilité s'ils le souhaitent de passer des évaluations de fin de cycle, mais ce n'est pas une obligation. En revanche, la pratique d'ensemble et la participation à la vie culturelle locale sont fortement souhaitables.

La pratique collective

La pratique collective est recommandée pour tous les élèves de l'établissement dès lors qu'ils ont acquis les bases de leur pratique. La multitude d'ateliers, d'ensembles, de chorales et d'orchestres permet à chacun de trouver la pratique qui lui correspond. Stimulantes et fédératrices, ces formules permettent aux élèves de pratiquer dans un esprit de partage, d'écoute et d'ouverture.

Évaluation

• **Évaluation continue**

Tout au long du parcours d'apprentissage, le professeur fait état des progrès de l'élève et oriente le travail afin de répondre au mieux aux besoins de chaque élève.

• **Évaluation de mi-cycle**

Plusieurs départements instrumentaux pratiquent cette évaluation afin de proposer une situation d'examen avant la fin de cycle. Cette échéance constitue un outil supplémentaire de motivation et d'avancement. Elle peut être organisée en co-évaluation, durant une prestation publique ou devant le jury des examens de fin de cycle.

• **Examen de fin de cycle**

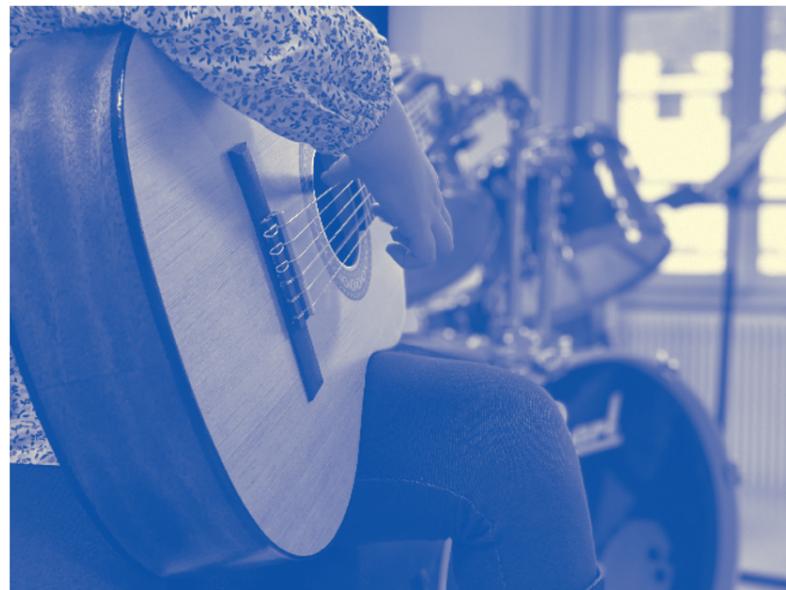
L'élève présente l'examen de passage de cycle quand les objectifs de celui-ci sont acquis. Le but de cette évaluation est de mettre en valeur des progrès, d'accroître l'intérêt pour la pratique instrumentale. Les examens de fin de cycle se présentent devant un jury extérieur. Ces épreuves peuvent prendre plusieurs formes selon le département instrumental (examen traditionnel, évaluation au cours d'une prestation publique...).

La diffusion

Les élèves se produisent tout au long de l'année lors d'auditions de classe, de scènes ouvertes ou de spectacles, dans et hors les murs. Ces événements leur permettent d'expérimenter la position du musicien devant un public et permettent au public de découvrir l'activité musicale de l'école. Elles sont souvent également l'occasion de travailler avec des élèves d'autres pôles de l'école ou d'établissements partenaires et parfois avec des musiciens professionnels.

L'action culturelle

Les élèves se voient proposer des actions culturelles tout au long de l'année. Elles permettent de compléter leur parcours et font partie du cursus de l'élève. Il s'agit généralement de sorties au spectacle, de rencontres ou ateliers avec des artistes, des artisans ou des professionnels de la culture, mais également de résidences d'artistes.



Cordes © Ville de Schiltigheim

■ **Projet pédagogique • Danse**

Danse – Éveil et Initiation – 3 disciplines techniques

– 1 danse sociale – 25 cours

- Danse éveil
- Danse initiation
- Danse classique
- Danse contemporaine
- Danse hip-hop
- Atelier chorégraphique
- Danse Rock the Billy

Principes généraux

La formation chorégraphique et culturelle à l'EDA ouvre les élèves à une dimension riche et plurielle du monde de la danse. Elle s'inscrit dans la durée et se traduit par un cursus et des offres de parcours adaptés au public de l'école.

L'enseignement se décline selon plusieurs axes :

• **« Le cours technique »**

C'est le temps fondamental de l'apprentissage de la danse.

• **« L'atelier »**

Temps dédié à la pratique de l'exploration, de l'improvisation ou de la création.

• **Culture chorégraphique**

Complémentaire à l'apprentissage technique, cet aspect permet d'appréhender le monde de la danse dans son ensemble par la découverte de la création contemporaine ou du répertoire « classique », la rencontre ou le projet avec des artistes danseurs, chorégraphes ou techniciens du spectacle.

• **Production de formes spectaculaires diversifiées**

Restitutions publiques, spectacles, happenings...

Formation – organisation par niveau et par tranches d'âges

• **Éveil (4 à 6 ans) et Initiation (6 à 7 ans)**

De par leur nature, les phases d'éveil et d'initiation sont le terrain de la transversalité. Y sont abordés les éléments de base du langage chorégraphique, fondamentaux communs à toutes les formes de danse. L'objectif est d'offrir différentes portes d'entrée sans enfermer dans une technique ou une esthétique particulière. L'élève pourra explorer l'espace, son corps et ses sensations, son imaginaire notamment par la découverte de sa capacité à imiter, exprimer ou créer. Ce temps privilégié de l'apprentissage doit permettre à l'enfant d'achever la mise en place des coordinations de base.

C'est à l'issue de ces 4 années, à l'âge de 8 ans, que l'enfant pourra aborder la technique de son choix. Les années d'éveil sont des années de découverte. Les années d'initiation elles, amènent progressivement les enfants à découvrir et expérimenter les principes fondamentaux des techniques de danse. Mêlant les dimensions corporelles (le corps propre), cognitives et symboliques (pensée, émotion) et sociales (communication), l'enfant élaborera progressivement son « ressenti » corporel, se structurera intérieurement par rapport aux lois de la gravité, à l'espace et aux autres.

• Parcours en danse contemporaine, classique, hip-hop

Pour l'ensemble des 3 disciplines, le cursus est organisé en 3 niveaux. Dans chaque niveau, le nombre d'années peut varier entre 2 et 4 années en fonction des rythmes individuels d'acquisition.

◦ Débutants à partir de 8 ans

Niveau d'entrée dans la discipline, c'est le moment des premiers apprentissages techniques, de la découverte de la danse comme langage artistique et chorégraphique.

◦ Intermédiaires à partir de 11 ans

L'élève expérimente la danse comme langage chorégraphique en approfondissant le travail technique et la prise de conscience du travail d'expression.

◦ Avancés à partir de 13 ans

C'est le temps du perfectionnement des apprentissages tant dans le domaine technique que dans celui de la recherche de l'expression, de la créativité et de l'interprétation.

• Parcours Adultes et Seniors

Les cours à destination des adultes s'organisent par niveaux et/ou par âge :

◦ En **danse classique**, 3 niveaux : débutants, intermédiaires et avancés

◦ En **danse contemporaine** : 1 cours à destination des adultes tous niveaux et 1 cours à destination des seniors

◦ **Rock the Billy** (danse swing en solo) : 1 cours à destination des adultes tous niveaux

Évaluation

Les évaluations ont 4 fonctions fondamentales :

- Situer l'élève dans sa progression
- Définir et expliciter les objectifs de l'équipe pédagogique
- Orienter l'organisation du travail pédagogique
- Entretenir le dialogue avec les élèves et leurs parents

Évaluation continue

Chaque élève, à partir de 8 ans, reçoit un bulletin annuel, support du suivi de ses études de danse. Le professeur y note ses appréciations, ses commentaires et ses recommandations, en fonction des rubriques répondant au projet pédagogique. On y évalue son évolution dans l'apprentissage technique, ses qualités artistiques et d'expression, sa motivation, sa régularité, ainsi que sa culture chorégraphique.

Évaluation de fin de niveau

Lors du passage dans le niveau supérieur, les professeurs déterminent, en fonction du parcours de l'élève, sa capacité à intégrer le niveau supérieur. Ce passage se fait en cohérence avec le contrôle continu et ne compromet pas l'accompagnement individualisé des élèves. Il peut être l'occasion d'approcher concrètement le fait de danser sous le regard de l'autre.

La diffusion

Généralement, les élèves à partir du niveau « débutant », se produisent en public tous les deux ans au courant du mois de juin sur la scène de la Briqueterie, seul espace réellement adapté à la pratique de monstration. C'est toujours l'occasion de créer un projet fédérateur entre les élèves et les professeurs de toutes les disciplines. En parallèle, certains peuvent être amenés à se produire lors de manifestations appelées *Happening* ou *Performances*, notamment lors d'événements organisés par la ville ou encore sur des projets transdisciplinaires avec les autres pôles de l'école ou des partenaires extérieurs. C'est une opportunité de se produire dans des conditions particulières et de montrer le travail des élèves à un public plus large.

Les plus jeunes (élèves en initiation) montent sur scène lors d'une journée festive adressée aux aînés de la collectivité. Le travail effectué en classe est également visible lors des journées Portes Ouvertes organisées 2 fois dans l'année. Elles permettent à la fois de montrer aux familles la progression de leurs enfants, mais également de faire découvrir les pratiques enseignées à l'École des Arts au grand public.

L'action culturelle

Les élèves danseurs sont invités à découvrir au moins un spectacle chorégraphique dans l'année, dans la mesure du possible sur les saisons de « L'Échappée Belle » ou de « Récré Théâtre ». Le spectacle proposé peut se faire dans une discipline différente de celle pratiquée par l'élève, et ce, afin de permettre de découvrir la richesse de la création chorégraphique actuelle. Des ateliers ou rencontres peuvent être organisés avec des artistes des spectacles auxquels les élèves ont assisté, cela permet également de se rapprocher de la culture professionnelle du milieu du spectacle vivant et plus spécifiquement de celui de la danse.



Danse à Schilik On Carnet
© Ville de Schiltigheim

■ Projet pédagogique • Théâtre

Théâtre – 5 cours

- Ateliers théâtre 6/8 ans
- Ateliers théâtre 9/11 ans
- Ateliers théâtre 12/17 ans
- Ateliers théâtre Adultes
- Ateliers Perfectionnement

Principes généraux

École de vie, de liberté et de citoyenneté, de découverte et de connaissance, le théâtre est un exercice de l'imagination, de la sensibilité et de l'intelligence qui implique technique et méthode. La pratique du théâtre se fait au sein d'ateliers de 2 heures hebdomadaires. Comme pour les autres pratiques de l'École des Arts, elle ne préjuge pas de l'avenir des élèves : spectateurs avertis, artistes amateurs, candidats à l'aventure professionnelle, sans privilégier aucune de ces hypothèses.

Formation – organisation par tranches d'âges et par niveau

• **Éveil, tranches 6/8 ans et 9/11 ans**

À l'existence d'une envie de théâtre et de sa pratique chez l'enfant peut répondre une proposition d'activité d'éveil à partir d'un âge minimum de 6 ans. L'éveil est fondé sur une approche pluridisciplinaire, ludique et basée sur le concept de distanciation. Ainsi l'élève n'est pas de suite sollicité dans son expression personnelle, individuelle ou collective, mais d'abord par le recours aux techniques liées à la marionnette, aux masques ou aux objets. Le geste et la voix viennent compléter cette approche, participant ainsi à l'éveil de l'enfant et à la découverte du monde du théâtre.

• **Initiation, tranche 12/17 ans**

L'abord du jeu théâtral requiert un corps et un esprit suffisamment formés. C'est pourquoi l'âge de 12 ans semble un seuil souhaitable pour une véritable initiation à l'art dramatique. La pratique se base pour cette tranche d'âge sur les principes qui fondent l'éveil et des éléments constitutifs du premier cycle d'apprentissage, dans un esprit de découverte de l'art théâtral et de sa place dans la société, attentif aux attentes de l'adolescence.

L'enseignement s'organise autour de trois enjeux principaux :

- Acquérir et développer une disponibilité corporelle et vocale pour un travail régulier d'exercices sur : la maîtrise du corps, son inscription dans l'espace, la maîtrise de la voix, de la respiration, la fonction poétique du langage à travers la diction.
- Aborder le jeu théâtral par l'improvisation et la pratique du jeu impliquant la présence, l'engagement, l'énergie, la prise de risque, le rapport à l'autre, l'écoute, le regard et l'adresse au partenaire.
- Aborder le répertoire théâtral à travers de courts extraits de textes pour un travail sur la langue, sur la prise de parole et sur la mise en situation de l'acteur.

L'intervention ponctuelle de professionnels artistes-enseignants d'autres disciplines (danse, musique, arts plastiques) est encouragée.

• **Cours Adultes**

Le cours à destination des adultes s'adresse à la fois à des débutants, mais aussi à des personnes déjà initiées. Comme pour les cours en direction des adolescents, l'enseignement s'organise autour des trois enjeux principaux :

- Acquérir et développer une disponibilité corporelle et vocale pour un travail régulier d'exercices sur : la maîtrise du corps, son inscription dans l'espace, la maîtrise de la voix, de la respiration, la fonction poétique du langage à travers la diction.
- Aborder le jeu théâtral par l'improvisation et la pratique du jeu impliquant la présence, l'engagement, l'énergie, la prise de risque, le rapport à l'autre, l'écoute, le regard et l'adresse au partenaire.
- Aborder le répertoire théâtral à travers de courts extraits de textes pour un travail sur la langue, sur la prise de parole et sur la mise en situation de l'acteur.
- Le choix des textes s'élargit sur un répertoire plus étendu et des thématiques plus complexes.

• **Perfectionnement, public mixte : adolescents dès 15 ans et adultes**

Cet atelier s'adresse aux élèves ayant déjà suivi plusieurs années de cours au sein de l'École des Arts ou d'une autre structure et possédant un certain nombre d'acquis. Il est accessible uniquement sur avis des professeurs. Il s'agit d'approfondir et de consolider le travail du masque, de l'improvisation et de mémoire sensorielle. Par ailleurs, le travail d'interprétation demandé à l'élève sera plus exigeant (longueur du texte, difficulté de mise en jeu, engagement de l'acteur).

Évaluation

Il n'est pas prévu d'évaluations. Pour chaque groupe, un bilan de l'année est réalisé sur une séance dédiée en fin d'année scolaire, après la période des restitutions publiques.

La diffusion

Les élèves présentent le fruit de leur travail lors de restitutions ouvertes au public en fin d'année scolaire, dans une salle de spectacle adaptée (Brassin ou Cheval Blanc). Elles constituent pour eux l'objectif d'aboutir un projet devant un public et de se confronter aux conditions de répétitions et de représentations dans une salle de spectacle. Elles sont partie intégrante de l'apprentissage.

L'action culturelle

L'ensemble des élèves sont invités à assister à plusieurs représentations théâtrales dans l'année, principalement sur les saisons de l'Échappée Belle et de Récré Théâtre pour les plus jeunes. Ces sorties sont l'occasion de faire découvrir la production contemporaine, et très souvent de travailler lors d'ateliers avec les comédiens ou compagnies qui se produisent. Par ailleurs, des rencontres avec des professionnels du domaine du théâtre ou du spectacle vivant sont organisées régulièrement (régisseurs son, créateurs lumière...).

■ Projet pédagogique • Arts Plastiques

Arts plastiques – 3 cours

- Ateliers illustration et techniques graphiques 8/11 ans
- Ateliers illustration et techniques graphiques 11/15 ans
- Ateliers illustration et techniques graphiques dès 16 ans et adultes

Principes généraux

Les ateliers d'Arts Plastiques sont conçus pour permettre de découvrir la pratique du dessin, de la peinture et d'autres médiums graphiques, en observant son environnement et avec l'objectif de pouvoir s'exprimer et créer par cette discipline. Les élèves découvrent et utilisent des matières jusque-là inconnues et répondent à des consignes particulières. Cela engage la notion d'expression par la contrainte qui va alors amener la réflexion.

Le cours est collectif et les sujets sont donnés à l'ensemble de la classe. L'enseignant consacre un temps privilégié lors du cours à chacun de ses élèves. Tout au long de l'année, le travail se construit autour du dessin d'observation, de sujets d'imagination, de l'utilisation de techniques particulières et d'une introduction à l'Histoire de l'Art. Chaque projet se réalise sur 2 ou 3 séances en fonction du sujet et du rythme de travail de chacun. C'est donc une douzaine de travaux qui seront réalisés tout au long de l'année scolaire. La progression de l'élève s'observe dans son assiduité, son engagement dans le cours, sa volonté à résoudre les contraintes, son écoute et sa prise en compte des observations de l'enseignant.

Sont abordés dans l'année pour l'ensemble des groupes :

- La peinture en réfléchissant sur la couleur, en expérimentant les grands formats et la gestuelle
- Le dessin d'après nature en utilisant différents outils et en observant son environnement
- Les proportions du corps, les différentes échelles et points de vue et donc une initiation à la notion de perspective,
- Le croquis rapide pour apprendre à synthétiser
- La mise en scène en fabricant des maquettes
- Les techniques difficiles comme les encres, la plume, la gravure
- L'Histoire de l'Arts en découvrant et en interprétant des tableaux célèbres

L'activité s'effectue également régulièrement en étroite collaboration avec les autres pôles de l'école. Ainsi, les élèves peuvent être amenés à créer des décors, des accessoires pour des restitutions publiques (danse, théâtre ou musique) ou encore à créer des visuels de documents de communication (programmes, affiches...).

Formation – organisation par tranches d'âges

En l'état actuel, l'organisation de la formation, plus que par niveau ou par cycle, se fait par tranches d'âges.

• Ateliers illustration et techniques graphiques 8/11 ans

Pour cette tranche d'âge, la pratique des Arts Plastiques s'engage dans la notion de plaisir plutôt que celle de résultats. L'engagement de l'élève se manifeste par son assiduité aux cours et sa volonté d'aboutissement dans les projets. L'objectif est de faire découvrir à l'élève un champ très large de l'expression plastique en expérimentant différentes techniques, différents supports et des sujets de réflexion variés. Cette découverte permettra à chacun de voir naître une affinité avec l'une ou l'autre des techniques et pouvoir la développer plus tard dans une pratique personnelle ou en atelier.

• Ateliers illustration et techniques graphiques 11/15 ans

Les élèves inscrits à ce cours sont généralement plus avancés dans leur pratique de dessin, ou suivent l'atelier d'Arts Plastique depuis quelques années. Il leur est toujours proposé d'expérimenter plusieurs techniques, mais les envies des élèves sont prises en compte. Ils peuvent demander à utiliser plus particulièrement certains outils, ou expérimenter telle ou telle technique. La question de la contrainte par la consigne et le sujet imposé reste de mise et les amènent à évoluer dans leur pratique et à ne pas se conforter dans leurs acquis. Les échanges avec l'artiste-enseignant, professionnel du domaine et un vrai plus et suscite régulièrement le dialogue autour du métier d'artiste.

• Ateliers illustration et techniques graphiques dès 16 ans et adultes

Cet atelier destiné aux débutants comme aux plus expérimentés tient à mélanger les âges pour tenter d'effacer les appréhensions et évoluer sereinement et à son rythme dans sa pratique. Répondant à des thématiques ou des sujets communs, les élèves de ce cours créent individuellement, mais au sein d'un groupe, ils confrontent ainsi leurs projets à ceux des autres. La proposition de techniques variées reste essentielle, l'objectif étant de s'approprier de nombreux outils pour les utiliser naturellement et volontairement ensuite. La résonance des sujets avec les actualités culturelles et artistiques et l'Histoire de l'Art se veut plus pointue dans ce cours afin que les élèves nourrissent leur créativité au quotidien.

Évaluation

Il n'est pas prévu d'évaluation à proprement parler. Par contre, l'ensemble des travaux des élèves sont conservés par l'établissement toute l'année et finalement réunis afin de permettre la réalisation d'un bilan informel en fin d'année scolaire. Les travaux sont alors rendus aux élèves.

La diffusion

Chaque année, les élèves des ateliers d'Arts Plastiques ont la chance de pouvoir exposer leurs premiers travaux de l'année scolaire dans le cadre du Salon de l'illustration et du livre jeunesse, « Schilick On Carnet ». C'est l'opportunité pour eux de partager largement leurs réalisations, une occasion également d'inciter les familles à se rendre à cette manifestation et enfin, un moyen supplémentaire de faire connaître les activités de l'établissement.

Les murs du bâtiment au 9 rue des pompiers sont attribués partiellement à l'exposition des travaux des élèves. Cela permet aux élèves du pôle musique et aux enseignants de prendre connaissance du travail accompli pendant les ateliers. Cet affichage est particulièrement apprécié par les élèves du pôle musique. Enfin, les réalisations sont systématiquement exposées lors d'événements type Portes Ouvertes, l'occasion à la fois pour les familles de découvrir le travail réalisé durant l'ensemble de l'année scolaire, mais également au grand public d'appréhender l'activité pédagogique de ce pôle.

L'action culturelle

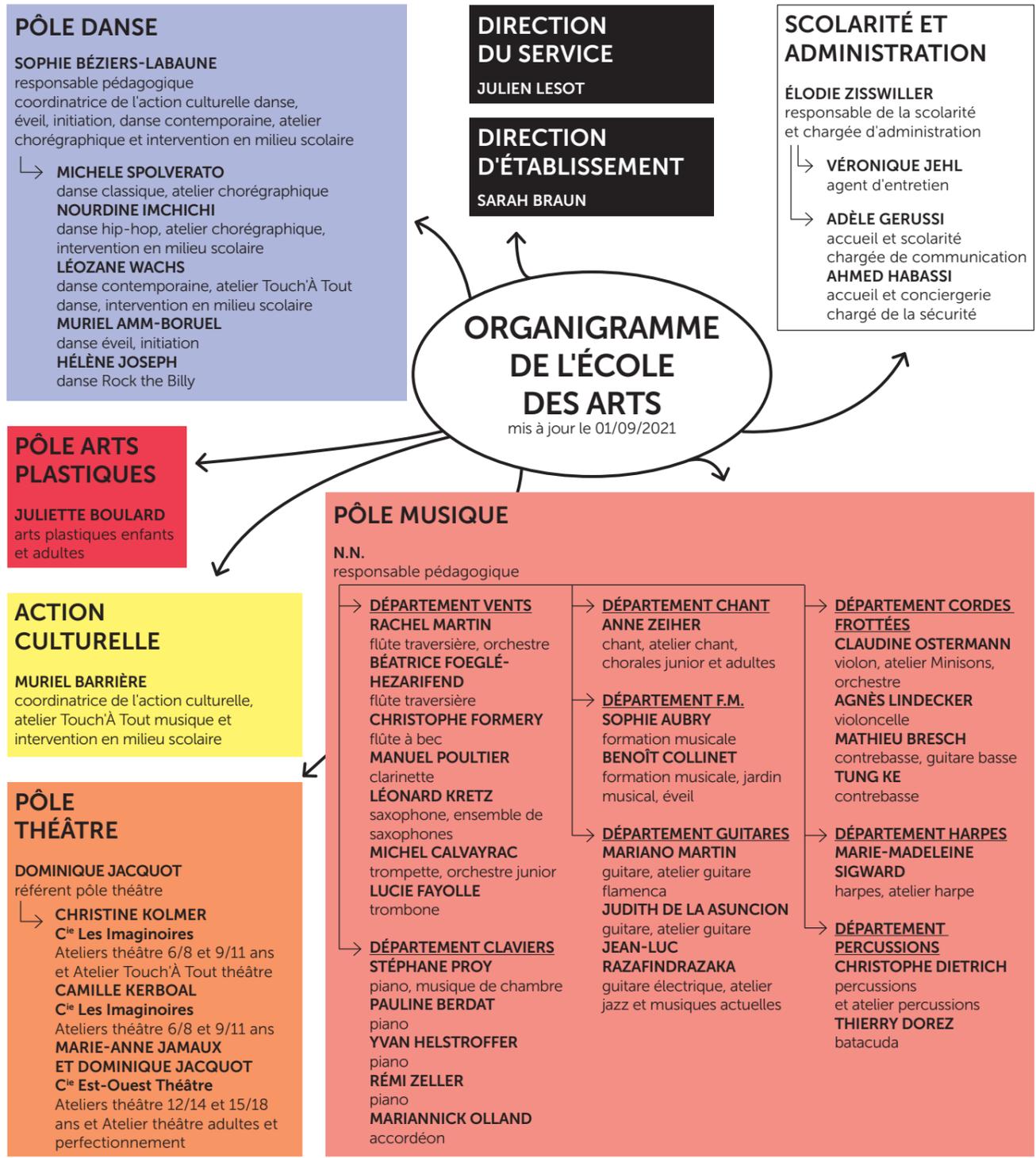
L'établissement, par le travail avec ses équipes, poursuit la mise en œuvre d'actions culturelles et de médiation, venant d'une part compléter la formation technique reçue par les élèves et d'autre part, mettre en perspective leur pratique avec le milieu culturel actuel. Tous les ans, tous les élèves ont l'opportunité de rencontrer un illustrateur invité sur le salon « Schilick On Carnet », l'occasion pour eux de découvrir le travail d'un professionnel, de nouvelles techniques graphiques et d'échanger sur le métier. Les élèves accompagnés de leur professeur visitent au moins une fois dans l'année une exposition dans une structure schilikoise ou dans un musée de l'Eurométropole strasbourgeoise leur permettant de découvrir ou redécouvrir les établissements d'exposition du territoire et l'œuvre de certains artistes. Par ailleurs, ils sont invités à assister à un spectacle de la saison culturelle « L'Échappée belle » ou « Récré Théâtre » (saison jeune public proposée par la ville) afin de découvrir quelle est la place des Arts Plastiques dans le monde du spectacle vivant, mais aussi de découvrir les autres disciplines artistiques.

■ Touch'À Tout

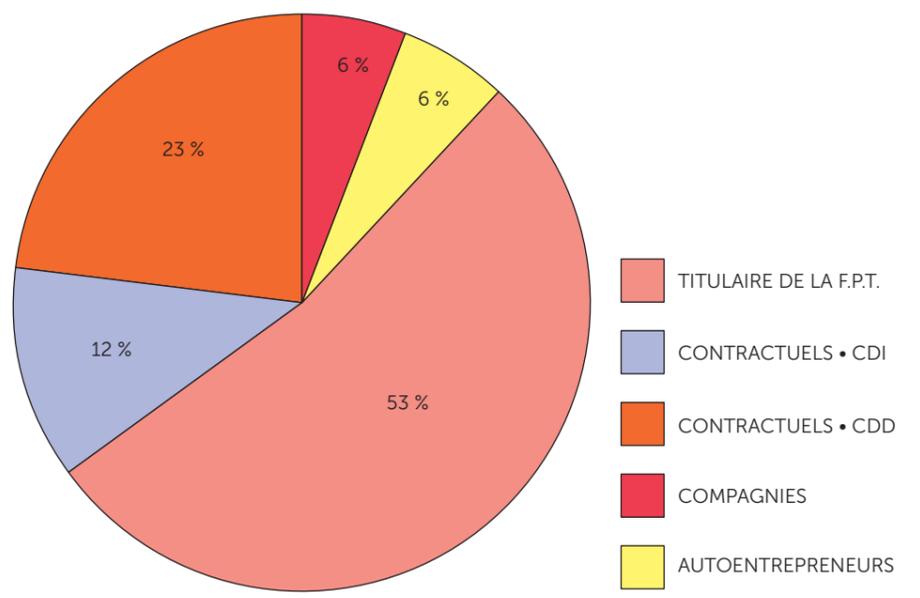
3 disciplines – 1 cours : 1 trimestre danse /1 trimestre musique /1 trimestre théâtre, à destination des 6/8 ans

L'atelier hebdomadaire Touch'À Tout a été créé afin que les élèves puissent découvrir 3 des domaines artistiques enseignés dans l'école. Il constitue une première rencontre avec le monde de la danse, de la musique et du théâtre. C'est un temps pour découvrir avant de s'engager dans une discipline.

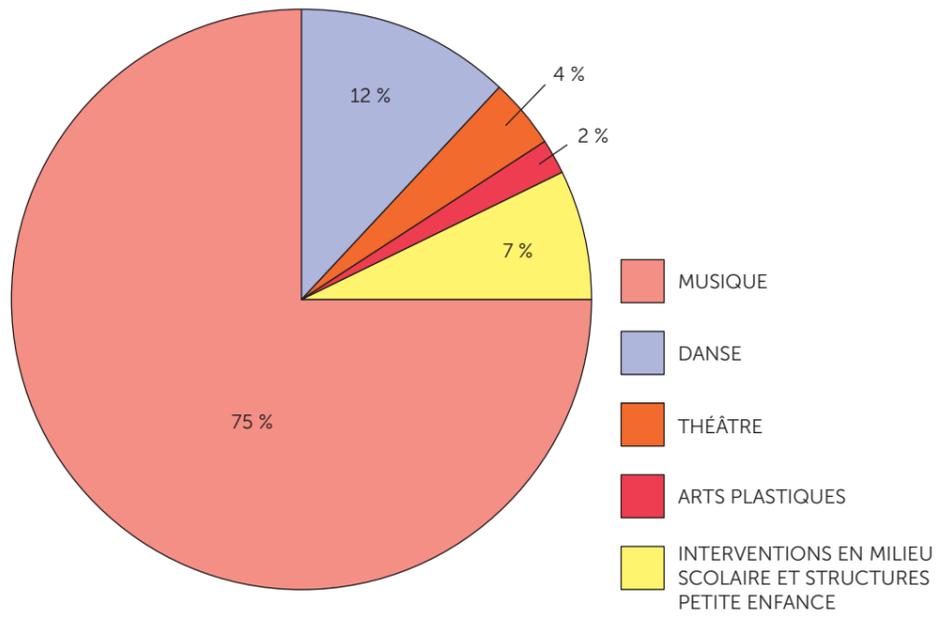
3. LES RESSOURCES



TYPE DE CONTRAT DES PROFESSEURS DE L'ÉCOLE DES ARTS DE SCHILTIGHEIM



RÉPARTITION DES VOLUMES HORAIRES DES ENSEIGNANTS PAR ACTIVITÉ



Les 3/4 des heures allouées à l'enseignement à l'École des Arts sont dispensées sur le Pôle Musique. Plusieurs explications à cela. Tout d'abord, il s'agit historiquement de la plus ancienne activité de l'école. Par ailleurs, cela s'explique également par le fait que pour la musique, ce sont majoritairement des cours instrumentaux individuels qui sont donnés à l'inverse des cours collectifs pour les autres disciplines.

LOCAUX

L'École des Arts dispense actuellement ses enseignements sur huit sites dans la ville. Cette dispersion ne permet pas un fonctionnement optimal. Pour preuve, peu d'échanges, pourtant essentiels pour le développement de projets interdisciplinaires sont possibles entre les enseignants des différents pôles. De plus, certaines familles rencontrent des difficultés pour amener leurs enfants d'un cours à un autre quand celui-ci a lieu le même jour, successivement, mais pas au même endroit. La distance est un réel souci rencontré au quotidien par les professeurs, l'administration, les élèves et leurs familles. Le projet d'un nouvel équipement accueillant l'École des Arts est une réelle opportunité d'accueillir plus d'élèves, de multiplier les projets interdisciplinaires et de proposer des pratiques artistiques dans des conditions optimales.

■ L'École des Arts • 9 rue des Pompiers

Elle comprend :

- **l'accueil**
- **l'administration**
- **1 salle de consignes** pour instruments avec possibilité de faire les devoirs
- **1 salle des professeurs**
- **2 salles de formation musicale**
- **10 salles de cours**
- **1 salle d'audition** (capacité d'accueil : 73 personnes) servant également de salle de cours. Les possibilités de stationnement et de chargement de matériel sont très limitées, voire inexistantes. La salle d'audition limite l'organisation de prestations publiques à de « petites » auditions de classes. Une salle avec une jauge de 150 à 200 personnes permettrait une participation plus active des groupes de formation musicale et favoriserait les rencontres interclasses et interdisciplinaires. L'absence d'ascenseur ne permet pas l'accueil de personnes à mobilité réduite. Par ailleurs, les salles de formation musicale et d'éveil ne présentent pas une surface suffisante pour un accueil satisfaisant des élèves.

■ Le sous-sol du gymnase de l'École Exen • 112 route de Bischwiller

Les **cours de batterie et percussions** se déroulent au sous-sol du gymnase de l'école élémentaire Exen Pire. La salle ne permet pas un accueil dans de bonnes conditions, car insuffisantes pour accueillir l'ensemble de l'instrumentarium nécessaire à la vie de la classe. Les chiffres précédents montrent que l'établissement est en dessous de la moyenne départementale en termes d'accueil de percussionnistes. Il n'y a aujourd'hui aucun moyen de développer la classe, ce qui pénalise également le développement des pratiques collectives type « orchestre ».

■ La Maison des Sociétés • 1 rue de la Patrie

Une salle est mise à disposition pour l'**atelier Touch'À Tout volet Théâtre**.

■ Le Brassin • 38 rue de Vendenheim

La salle Côté Cour est utilisée pour des **ateliers théâtre** et semble être un outil satisfaisant. Cette salle n'est pas adaptée à la pratique de la danse, de par sa forme et la nature du revêtement de sol. Des **cours de musique** peuvent s'y dérouler de temps à autre pour « libérer » des locaux du 9 rue des Pompiers.

■ Le RDC bas de la Briqueterie • Avenue de la 2^e Division blindée

Elle comprend un **studio de danse** de 180 m² respectant les normes réglementaires et un **vestiaire sans douche**. Les cours de danse qui s'y déroulent sont parfois boudés en raison de la localisation géographique ; certaines familles habitant au centre de Schiltigheim expriment souvent des réticences à laisser aller leurs enfants seuls au studio de danse. Le seul studio de danse ne suffit plus à l'accueil des 250 inscrits. La question de l'hygiène et de la santé des professeurs et des élèves est souvent posée en raison de l'absence de vestiaires avec douches. Il n'y a qu'un vestiaire pour les élèves ; les garçons sont contraints à se changer dans le studio de danse à l'abri des regards. Les toilettes sont à l'extérieur. Le professeur ne peut assurer la sécurité de ses élèves présents au studio et celle de l'enfant désireux d'aller aux toilettes. Il manque également un espace de stockage suffisant pour les costumes et le matériel pédagogique.

■ La Cour Elmia • 31 A rue Principale

Elle comprend une grande salle pour les **arts plastiques**. La salle est partagée avec d'autres ateliers donnés par des associations. Elle est spacieuse, avec un grand mur d'affichage et de grandes tables. Elle permet une pratique dans de bonnes conditions. Des espaces de stockages permettent d'entreposer le matériel nécessaire et les travaux des élèves en cours de réalisation.

■ Le Centre sportif Mandela • 2 rue du Marais

Un **cours de hip-hop** a lieu dans la salle d'expression corporelle. Cette salle est adaptée à la pratique et confortable.

■ Le Centre Social et Familial Victor Hugo • 4 rue Victor Hugo

L'**atelier Batucada** se déroule dans une salle du centre refaite récemment. Elle est bien équipée et un espace de stockage est dédié et aménagé pour les instruments. Ce lieu permet une pratique dans de bonnes conditions.



INVENTAIRES

L'École des Arts de Schiltigheim dispose d'un certain nombre d'instruments, destinés aux cours individuels ou au prêt. Une politique volontariste a permis de compléter le parc instrumental, qui pourrait sembler peu étoffé au vu des effectifs accueillis.

■ CLAVIERS

- 9 pianos droits
- 2 pianos à queue
- 2 claviers électriques

■ CUIVRES

- 1 trombone
- 1 trombone PBone

■ BOIS

- 1 clarinette
- 2 clarinettes
- 3 flûtes traversières
- 1 flûte à bec basse
- 5 accordéons
- 1 saxophone baryton

■ PERCUSSIONS

- 3 batteries
- 2 xylophones
- 1 vibraphone
- 1 marimba
- 1 glockenspiel
- 1 instrumentarium complet pour Batucada
- 1 ensemble de toms et de petites percussions

■ CORDES

- 5 violons
- 2 violoncelles
- 6 contrebasses
- 5 guitares classiques
- 1 guitare flamenca
- 1 guitare électrique
- 1 guitare basse
- 1 harpe à pédales
- 3 harpes celtiques

■ MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE

- petites percussions
- chevalets
- matériel pédagogique pour la danse
- costumes...

■ MATÉRIEL HI-FI

- tablettes
- matériel de diffusion vidéo et sonore
- amplis
- stagepass
- ordinateurs portables
- pédale d'effets

4. LES PARTENAIRES

PARTENAIRES INSTITUTIONNELS

La **Collectivité européenne d'Alsace et l'Eurométropole de Strasbourg** pour la partie Musique, constituent les 2 principaux partenaires institutionnels financeurs. La première verse une subvention pour l'ensemble de l'activité de l'établissement et la seconde est fonction des effectifs accueillis sur le Pôle Musique. La CEA a assisté l'établissement sur la partie « concertation des équipes » du projet d'établissement 2022/2026. Elle accompagne également les directions d'établissement en termes de formation.

L'**Inspection Académique Eurométropole Nord de l'Éducation nationale**, le **service Éducation** de la ville et les **équipes pédagogiques des 14 écoles maternelles et élémentaires et des 2 collèges**, constituent les partenaires privilégiés sur les dispositifs d'éducation artistique et culturelle et notamment Danse et Musique à l'école. Ce lien est essentiel et doit encore se renforcer permettant ainsi d'enrichir et de mieux articuler le parcours d'éducation artistique des jeunes du territoire.

Le **Centre départemental pour la Musique et la Culture 68** propose des formations spécialisées à destination des équipes enseignantes de tout le territoire alsacien. L'École des Arts peut constituer un lieu d'accueil pour ces formations.

L'**Institut Saint Charles** accueille des enfants présentant un trouble sévère du langage oral ou écrit et pour une partie de ces derniers en internat. Un accord entre les 2 établissements permet d'accueillir certains des enfants pensionnaires au même tarif que les habitants de la commune.

LES ASSOCIATIONS

L'**Orchestre d'Harmonie de Schiltigheim** est un partenaire culturel local privilégié. Des projets communs sont régulièrement organisés et cela contribue à faire du lien entre l'enseignement et la pratique artistique. L'OHDS est une voie possible pour les musiciens formés à l'École des Arts leur permettant de se produire en grande formation, sur un répertoire varié et ainsi de participer activement à la vie culturelle locale.

CENTRES SOCIAUX ÉDUCATIFS

Le **Centre Social du Marais Adolphe Sorgus** et le **Centre Social et Familial Victor Hugo** sont des partenaires réguliers. Ils permettent le croisement des publics. Les liens restent à renforcer.

1. BILAN DU PROJET D'ÉTABLISSEMENT 2016/2021

Le dernier projet d'établissement formalise les perspectives de développement de l'École des Arts sur la période entre 2016 et 2021. Certains objectifs sont communs à l'ensemble des pôles et d'autres spécifiques à chacun d'eux. Ce bilan propose une présentation des actions mises en place (entièrement ou partiellement) ou à l'inverse, avortées, répondant aux objectifs fixés et une analyse (pratiques à généraliser, améliorations, actions correctives, difficultés et préconisations).

Les éléments de ce bilan abondent ainsi le diagnostic final et participent à l'élaboration des objectifs prioritaires pour la période 2022 à 2026.

ÉLÉMENTS COMMUNS À L'ENSEMBLE DES PÔLES

- **Renforcement des moyens matériels nécessaires à la préservation et au développement des objectifs pédagogiques apparaissant dans les projets pédagogiques de chaque discipline.**

Actions mises en place

- **Le budget de fonctionnement a augmenté entre 2016 et 2021**
- **½ poste sur des missions d'accueil accordé en 2018**
- **Des investissements ont pu être réalisés**, notamment sur le pôle musique avec un parc instrumental qui s'étoffe
- **Un créneau en salle d'expression corporelle au Centre sportif Mandela et plusieurs créneaux au Brassin** ont été accordés permettant l'accueil dans de très bonnes conditions de certains cours de l'EdA auparavant accueillis dans des locaux mal adaptés

PARTIE 2 • BILAN ET ÉVOLUTIONS

Analyse, préconisations

- Un **plan d'investissement pluriannuel** concernant notamment le parc instrumental devrait être élaboré.
- La **contrainte des locaux est extrêmement forte**, il s'agit d'une réelle difficulté pour l'établissement. Peu de solutions semblent envisageables avant le déménagement dans les nouveaux locaux fin 2025.
- L'**élargissement de l'équipe administrative** doit pouvoir s'envisager rapidement. Il constitue un rouage indispensable au maintien de la qualité de l'offre et au bon fonctionnement de l'école.

■ Développement des moyens de communication nécessaires à l'identification et au rayonnement de l'établissement sur le territoire de la ville.

- Intégration de l'École des Arts à la charte graphique du service Culture
- Travail étroit avec la chargée de communication du service Culture
- Élargissement des missions de l'agent d'accueil et de scolarité de l'école sur de la communication (gestion des réseaux sociaux, création de nouveaux outils de communication interne et externe...)
- Parutions régulières sur divers supports et médias
- Expérimentation d'une newsletter mensuelle de l'école, puis passage sur Padlet mensuel (outil plus dynamique, permettant de diffuser des vidéos notamment)
- Constitution d'une banque de données (photographies)
- Page Facebook dynamique permettant de suivre l'actualité de l'école
- Passage de moins de 200 abonnés en 2018 à presque 750 en 2021
- Création d'un compte YouTube de l'École des Arts

Analyse, préconisations

- L'école doit se donner les moyens de poursuivre une **politique de communication dynamique et régulière**.
- **Établir un plan de communication annuel**.
- **Établir une stratégie de communication spécifique envers les publics encore éloignés**. (Public quartiers Est et Ouest/Seniors/Adolescents/personnes en situation de handicap).
- **Se doter d'outils** notamment informatiques permettant d'augmenter le matériel à diffuser.

Ce tableau rassemble les objectifs posés par le **Pôle Musique** pour la période 16/21, à la fois dans le projet pédagogique, mais également dans la fiche programme.

| Perspectives et objectifs principaux 16-21 Pôle musique | Réalisation objectifs | + | - |
|---|-----------------------|---|--|
| Développer les pratiques d'ensemble | Atteint | <ul style="list-style-type: none"> • Création de l'ensemble orchestral intergénérationnel dès le 2^e cycle • Création de l'orchestre junior dès 2 ou 3 ans de pratiques • Création d'une Batucada, pratique intergénérationnelle et approche non académique de la musique • Création d'une classe de musique de chambre dès le 2^e cycle • Maintien de tarifs attractifs favorisant la pratique collective | <ul style="list-style-type: none"> • La multiplicité des ensembles et ateliers rend l'offre peu lisible • Problématique des locaux |
| Participation à la vie musicale par des concerts réguliers | Atteint | <ul style="list-style-type: none"> • Le pôle présente en moyenne une trentaine de manifestations annuelles au sein de l'école et dans la ville | |
| Faire découvrir les instruments enseignés à l'EdA aux enfants des CP des écoles de la ville | Atteint | <ul style="list-style-type: none"> • Spectacle présenté par les professeurs à destination de l'ensemble des CP de la ville 1 fois par an • Présentations d'instruments ponctuelles dans les classes | |
| Rayonnement pédagogique et culturel en direction de la vie associative | Partiellement atteint | <ul style="list-style-type: none"> • Participations aux événements organisés par des associations de la ville dès que possible | <ul style="list-style-type: none"> • Les échanges notamment sur la question pédagogique restent à développer |
| Accès à l'informatique | Atteint | <ul style="list-style-type: none"> • Un investissement pour une connexion à la fibre a été réalisé • Les enseignants ont accès à un poste informatique portable et au Wifi au RDC du bâtiment du 9 rue des pompiers, au studio de danse de la Briqueterie et au Brassin | <ul style="list-style-type: none"> • Pas d'accès WIFI à l'étage au 9 rue des pompiers |
| Développement du département de musiques actuelles | Non atteint | | <ul style="list-style-type: none"> • Non réalisé, l'école ne dispose pas actuellement des locaux nécessaires pour développer cette pratique |

| Perspectives et objectifs principaux 16-21 Pôle musique | Réalisation objectifs | + | - |
|---|-----------------------|--|--|
| Renforcer les échanges et soutenir la pluridisciplinarité | Atteint | <ul style="list-style-type: none"> Projets pluridisciplinaires réguliers Actions culturelles pluridisciplinaires proposées aux élèves | <ul style="list-style-type: none"> Difficulté de faire travailler ensemble les professeurs dont les enseignements sont éclatés sur 8 sites sur toute la ville |
| Développer les cours de FM Cycle 3 | Non atteint | | <ul style="list-style-type: none"> Pas de création de cours de FM supplémentaires (priorisation sur d'autres cours) |
| Développement du parc instrumental | Atteint | <p>Acquisitions :</p> <ul style="list-style-type: none"> Percussions et petites percussions pour l'ensemble orchestral de l'école et la classe de percussions Vibraphone Marimba Guitares classiques 3 contrebasses 1 violoncelle 1/2 2 clarinettes 1 Pbone Matériel pédagogique classes éveil et interventions dans les écoles | |
| Bibliothèque de partitions | Partiellement atteint | <ul style="list-style-type: none"> Finalisation du classement de la parthèque | <ul style="list-style-type: none"> Pas d'investissement dans un système de code-barre permettant l'emprunt aux élèves. Traitement manuel pour l'heure |
| Développement des classes les plus récentes et les moins représentées | Partiellement atteint | <ul style="list-style-type: none"> Augmentation des heures de cours en trombone, trompette, clarinette | |
| Plus de lien FM/Cours instrumental | Partiellement atteint | <ul style="list-style-type: none"> Diffusion des épreuves de FM aux professeurs d'instruments | <ul style="list-style-type: none"> Des liens restent à créer |
| Développer les projets d'équipes et avec partenaires | Partiellement atteint | <ul style="list-style-type: none"> Concert des professeurs Pôle Musique Projets réguliers avec partenaires (écoles, associations...) | <ul style="list-style-type: none"> Partenariats à développer |
| Inciter les enfants des quartiers Est et Ouest à intégrer l'EdA | Partiellement atteint | <ul style="list-style-type: none"> Dispositifs Musique et Danse à l'école | <ul style="list-style-type: none"> Lien avec les centres sociaux à développer |

Ce tableau rassemble les objectifs posés par le Pôle Danse pour la période 16/21, à la fois dans le projet pédagogique, mais également dans la fiche programme.

| Perspectives et objectifs principaux 16-21 Pôle danse | Réalisation objectifs | + | - |
|--|-----------------------|---|---|
| Offrir les mêmes perspectives de progrès à tous les élèves, quelle que soit leur discipline | Atteint | <ul style="list-style-type: none"> Création d'un cours avancé contemporain Création d'un cours avancé hip-hop | |
| Offrir la possibilité aux élèves d'assister à 3 spectacles de danse dans la programmation culturelle. Création synergie Pôle danse /saison culturelle | Atteint | <ul style="list-style-type: none"> Structuration des actions culturelles en lien avec les cursus du pôle Proposition d'1 spectacle inclus dans l'écolage à tous les danseurs mineurs Actions type « rencontres ou ateliers » systématiquement proposées aux élèves Inclusion des équipes EdA au pôle médiation du service Culture | <ul style="list-style-type: none"> 3 sorties au spectacle « danse » ne sont pas toujours possibles, réalisation en fonction de la programmation de saison |
| Création d'un atelier pour développer le volet « création » du projet pédagogique et prolonger le travail entamé avec la Cie en résidence | Atteint | <ul style="list-style-type: none"> Création de l'atelier « Impro-Mouv » suite à la résidence de la Cie Dégadézo Évolution pérenne vers l'« Atelier Chorégraphique » avec participation de 3 enseignants du Pôle et d'élèves de l'ensemble des disciplines | |
| Fêter la journée internationale de la danse le 29 avril | Non atteint | | <ul style="list-style-type: none"> Évènement non réalisé, notamment suite à la crise sanitaire |
| Accueillir de nouvelles disciplines | Atteint | <ul style="list-style-type: none"> Création cours danse swing solo adultes Création cours danse contemporaine bien-être adultes Création cours danse contemporaine bien-être seniors | <ul style="list-style-type: none"> Suppression du cours Modern Jazz Suppression du cours de claquettes Suppression cours Hip-Hop adultes |
| Réalisation de projets transversaux | Atteint | <ul style="list-style-type: none"> Spectacle interdisciplinaire Actions culturelles pluridisciplinaires | |

Analyse, préconisations

Un nombre important d'objectifs est atteint. Les pratiques du pôle musique sont variées et les pratiques collectives existent pour tous les élèves. L'activité est dynamique et participe à la vie culturelle locale. Des moyens matériels permettant d'améliorer encore les conditions de travail des enseignants et l'accueil des élèves ont été instaurés.

- La **cohérence générale en termes d'offre sur les pratiques collectives** est à retravailler
- Le **lien avec les partenaires potentiels du territoire** serait à développer.
- Une **réflexion globale sur l'articulation entre la FM et la pratique individuelle** est à mener
- La question de l'**accessibilité à l'école des publics des quartiers Est et Ouest** est à poursuivre
- Les pratiques pourront difficilement continuer à se développer dans les locaux actuels
- La question du croisement des pratiques doit sortir du simple cadre événementiel

Analyse, préconisations :

La plupart des objectifs sont atteints. De nouvelles pratiques ont vu le jour

- L'offre de l'ensemble du territoire de l'Eurométropole nord doit être prise en compte
- La question du croisement des pratiques doit sortir du simple cadre événementiel
- Poursuivre la mise en place des cursus complet par discipline
- Le seul studio de danse de l'école ne permet pas de développer davantage l'offre

Ce tableau rassemble les objectifs posés par le Pôle Théâtre pour la période 2016/21, à la fois dans le projet pédagogique, mais également dans la fiche programme.

| Perspectives et objectifs principaux 16-21 Pôle théâtre | Réalisation objectifs | + | - |
|---|-----------------------|--|---|
| Développer et renforcer l'interaction avec les autres pôles | Atteint | • Participation d'élèves sur projets théâtre | |
| Section éveil : Approfondir le travail autour de la marionnette | Atteint | • Aspect essentiel, prise en compte lors des recrutements des intervenants | |
| Faire intervenir les professeurs des autres pôles | Atteint | • Interventions ponctuelles de Sophie Béziers-Labaune (danse) pour l'aspect lié au corps du comédien | |
| Travail avec régisseur sur son et lumière | Atteint | • Rencontres avec les régisseurs de service Culture | |
| Initiation aux techniques de la scène | Partiellement atteint | • Rencontres avec les régisseurs de service Culture | |
| Jeu devant caméra | Partiellement atteint | • Utilisation de la contrainte de la crise sanitaire pour initier un travail devant caméra | |
| Dépôt matériel et accessoires | Non atteint | | • Il n'a pas été trouvé de lieu disponible pour le stockage du matériel et accessoires du Pôle théâtre, problématique de stockage |
| Budget annuel 300 euros | Atteint | • Budget inclus dans les conventions avec les Compagnies | |

Analyse, préconisations :

- La question du croisement des pratiques doit sortir du simple cadre événementiel
- La problématique du stockage est générale à l'EdA
- L'offre n'est pas suffisante face à la demande des usagers, notamment sur la tranche 6 à 11 ans

Ce tableau rassemble les objectifs posés par le Pôle Arts Plastiques pour la période 2016/21, à la fois dans le projet pédagogique, mais également dans la fiche programme.

| Perspectives et objectifs principaux 16-21 Pôle arts plastiques | Réalisation objectifs | + | - |
|--|-----------------------|--|---|
| Développer la transversalité | Atteint | • Plusieurs projets entre pôles ont été réalisés • Projet avec la Cie Dégadézo | |
| Création affiche spectacle pôle danse | Atteint | • Régulièrement les classes d'arts plastiques réalisent les affiches des spectacles (danse, Musiques actuelles) | |
| Projet dessin <i>in situ</i> | Atteint | • Des élèves se rendent régulièrement dans les cours d'autres disciplines pour réaliser des dessin <i>in situ</i> | |
| Attirer les 13/15 ans | Atteint | • Ouverture d'un cours à destination des adolescents 11/15 ans. Cours complet. | |
| Création d'un cours dessin préparatoire entrée lycée pro | Non atteint | | • Non réalisé, création en lieu et place d'un cours à destination des adultes suite à la sollicitation des usagers. |
| Intégrer Touch'À Tout | Non atteint | | • Non réalisé, tentative de mise en place avortée. Priorisation sur d'autres cours. |
| Diffusions travaux des élèves Plus de communication sur les activités des ateliers | Atteint | • Diffusion des travaux des élèves via Facebook, padlet ou expositions • Communication lors d'actions culturelles (rencontre avec un artiste, visite d'expo...) | |
| Participation du pôle aux activités ville | Atteint | • Les ateliers sont systématiquement invités à exposer leurs productions sur le salon Schilick on Carnet | |
| Accueil illustrateurs | Atteint | • Sur temps du salon Schilick on Carnet, les 3 ateliers bénéficient de la venue d'un ou de plusieurs illustrateur(s) | |
| Organisation journée porte ouverte | Atteint | • Dans le cadre de la semaine commune Portes Ouvertes EdA, les ateliers sont accessibles à tous | |

Analyse, préconisations :

La majorité des objectifs fixés dans le projet d'établissement 2016/21 sont atteints. Force est de constater que la demande pour les pratiques liées aux arts visuels est en augmentation, notamment de la part des plus jeunes. Nous ne sommes pas en capacité d'accueillir l'ensemble des demandes d'inscription. Cette demande est d'autant plus forte que l'offre n'est à ce jour que très peu, voire pas développée sur le territoire nord de l'Eurométropole

- Intensifier les projets communs aux autres pôles de l'École des Arts
- Inclure la discipline dans le dispositif Touch'À Tout
- Diversifier l'offre
- Les liens avec les écoles spécialisées doivent être étudiés
- Développer les lieux d'exposition possibles sur tout le territoire Schilickois

2. ÉVOLUTIONS ENTRE 2016 ET 2021

PRINCIPALES ÉVOLUTIONS ET ÉVÈNEMENTS MARQUANTS AU SEIN DE L'ÉCOLE DES ARTS ENTRE 2016 ET 2021

■ 2015/2016

- Reconstitution Résidence avec les Weepers-Circus sur le Pôle Musique

■ 2016/2017

- 70^e anniversaire du Pôle Musique
- Résidence de la Cie Dégadézo sur le Pôle Danse

■ 2017/2018

- Reconstitution de la Cie Dégadézo sur le Pôle Danse
- Création de l'atelier Impro'Mouv sur le Pôle Danse (consécutif à la résidence de la Cie Dégadézo)
- Ajout de 2 tranches de QF sur la grille tarifaire

■ 2018/2019

- Départ en retraite du directeur Claude SIEGWALD
- Arrivée de la nouvelle directrice Sarah BRAUN
- Révision partielle des tarifs
- Création de l'Ensemble Orchestral de l'école

■ 2019/2020 (début crise sanitaire mars 2020)

- Arrêt des cours de Jazz (par manque de demande)
- Arrêt des cours de Claquettes (suite au départ du professeur)
- Arrêt des cours de Hip-Hop adultes (par manque de demande)
- Création d'un cours de danse de loisirs Rock The Billy
- Création d'un cours de danse Contemporaine bien-être à destination des seniors
- Création d'un cours de danse Hip-Hop tous niveaux dès 11 ans au Centre sportif Mandela
- Transformation de l'Atelier Impro'Mouv en Atelier Chorégraphique
- Création de l'Orchestre Junior
- Création d'une classe de Musique de Chambre
- Création d'une Batucada
- Création d'un cours d'Arts Plastiques à destination des ados et adultes

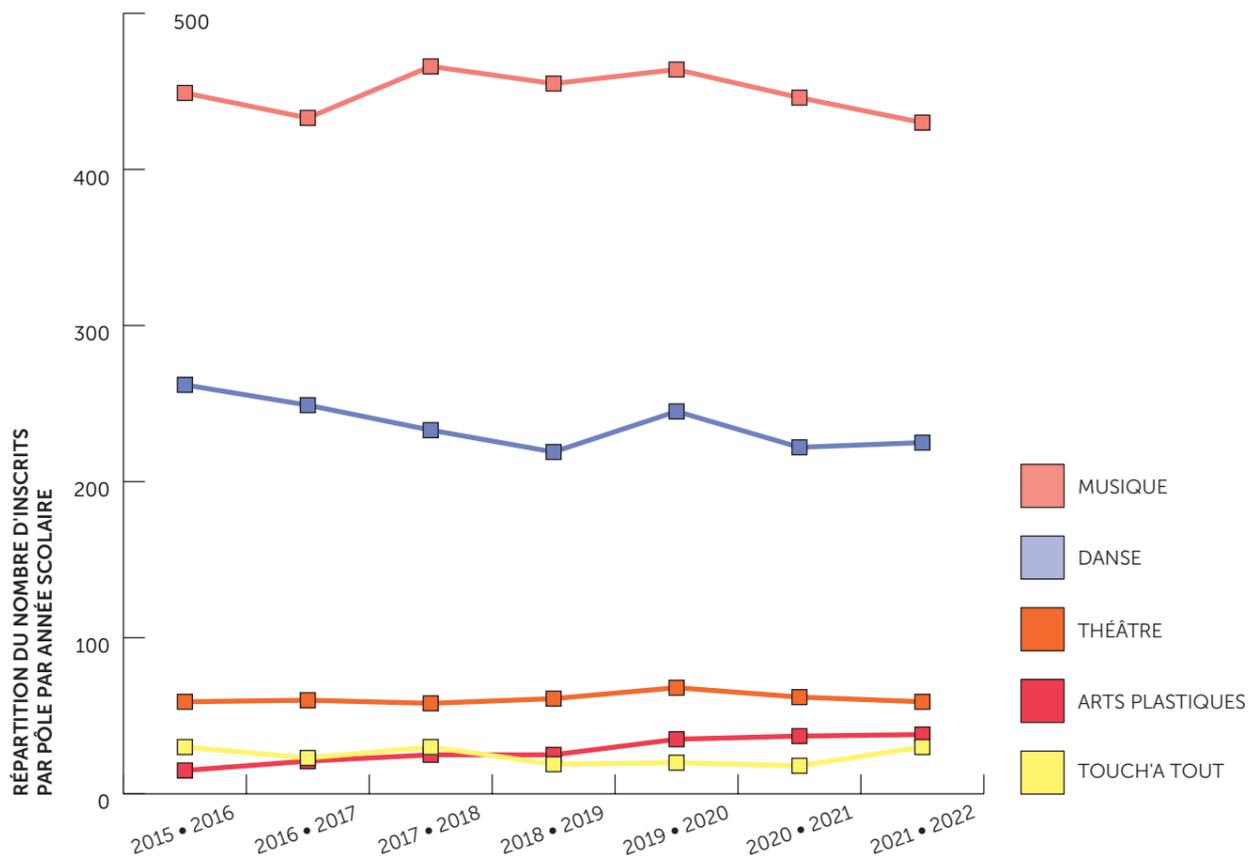
■ 2020/2021 (année de crise sanitaire)

- Démarrage du travail sur le Projet d'établissement 22/26
- Lancement de l'expérimentation du Passeport culturel dans des classes des écoles élémentaires

ÉVOLUTION DES EFFECTIFS GLOBAUX PAR PÔLE ENTRE 2015/2016 ET 2021/2022

Globalement les effectifs restent stables. Il peut être constaté une baisse du nombre d'élèves après 2020. Cette baisse est consécutive à la crise sanitaire liée à la Covid-19. Par ailleurs, le taux de remplissage des classes est élevé.

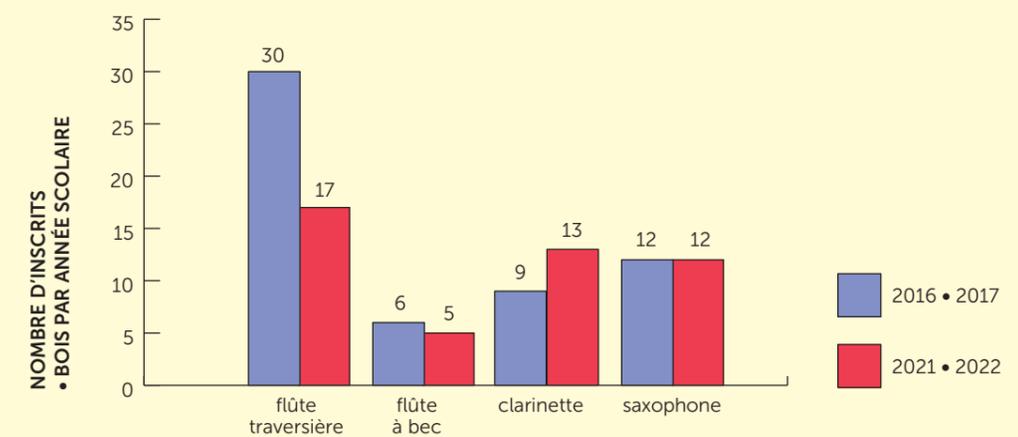
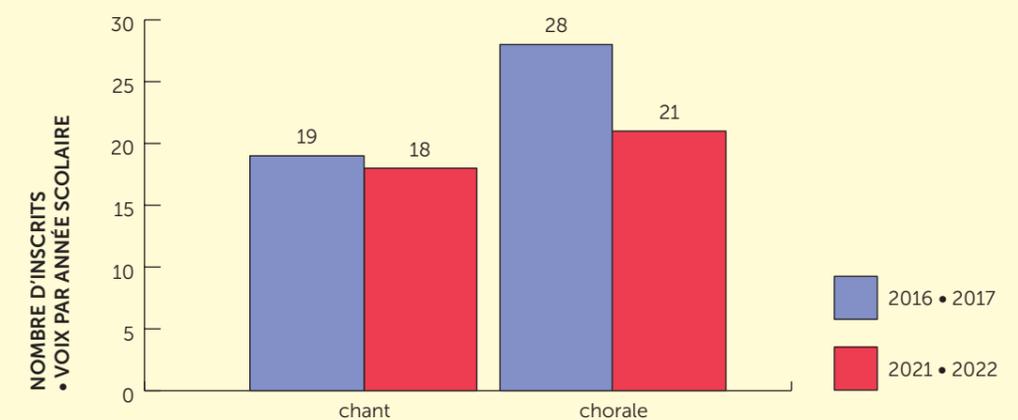
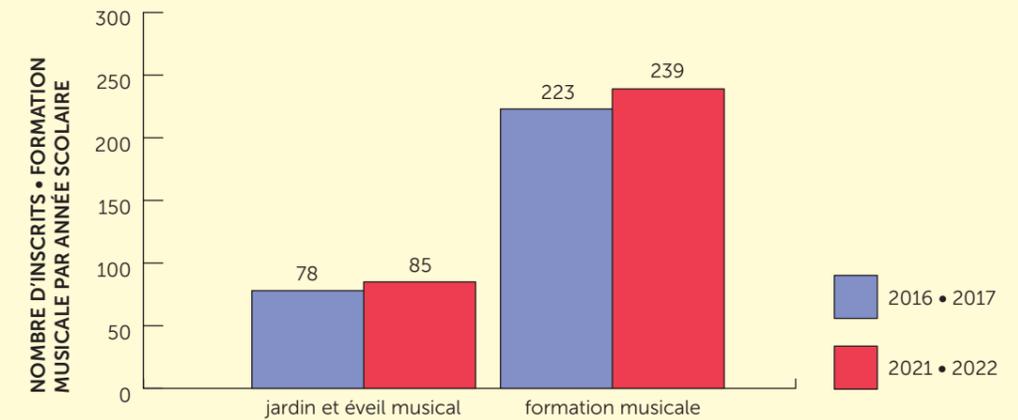
| | 2015-2016 | 2016-2017 | 2017-2018 | 2018-2019 | 2019-2020 | 2020-2021 | 2021-2022 |
|-----------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|
| Musique | 449 | 433 | 466 | 455 | 464 | 446 | 430 |
| Danse | 262 | 249 | 233 | 219 | 245 | 222 | 225 |
| Théâtre | 59 | 60 | 58 | 61 | 68 | 62 | 59 |
| Arts Plastiques | 15 | 21 | 25 | 25 | 35 | 37 | 38 |
| Touch'À Tout | 30 | 23 | 30 | 19 | 20 | 18 | 30 |
| Total | 815 | 786 | 812 | 779 | 832 | 785 | 782 |

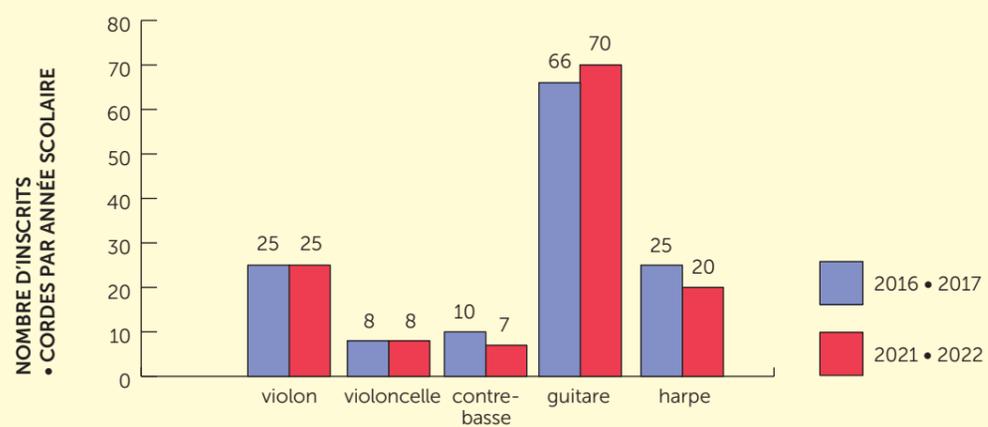
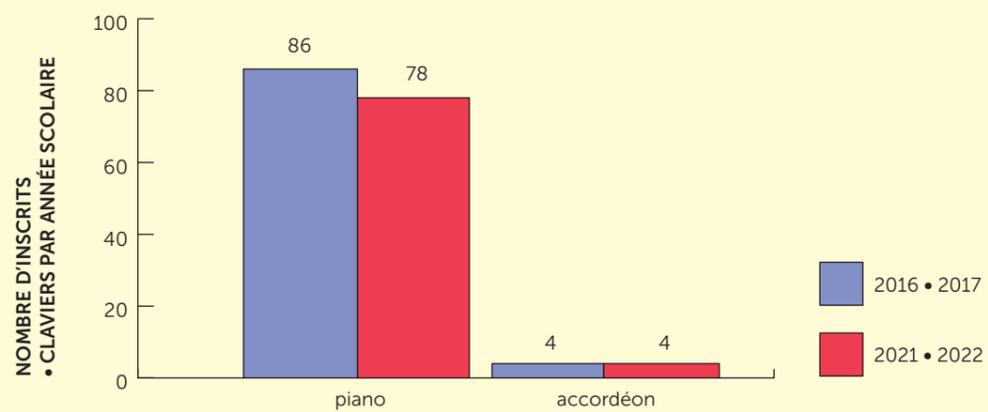
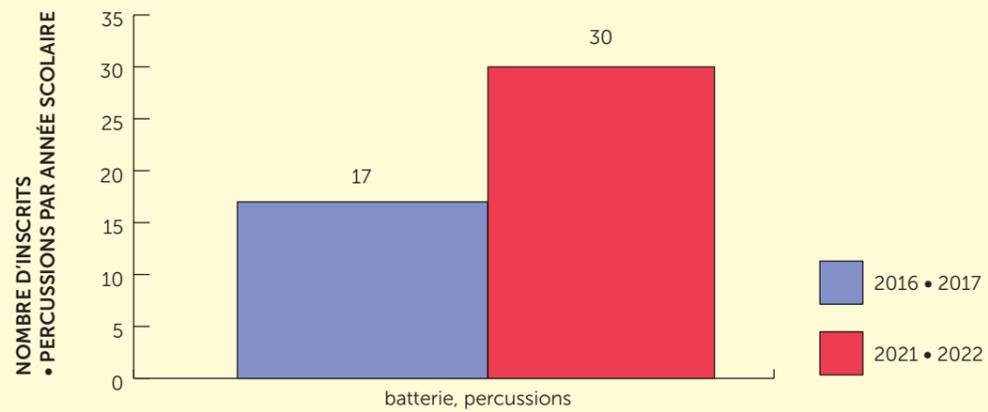
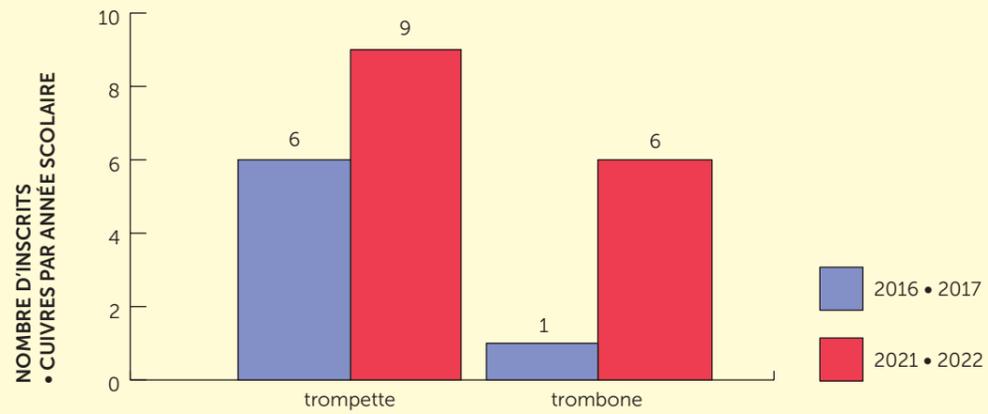


GRAPHIQUES DÉTAILLÉS DES EFFECTIFS PAR PÔLE ET PAR DISCIPLINE SUR 2016 ET 2021

■ Pôle Musique

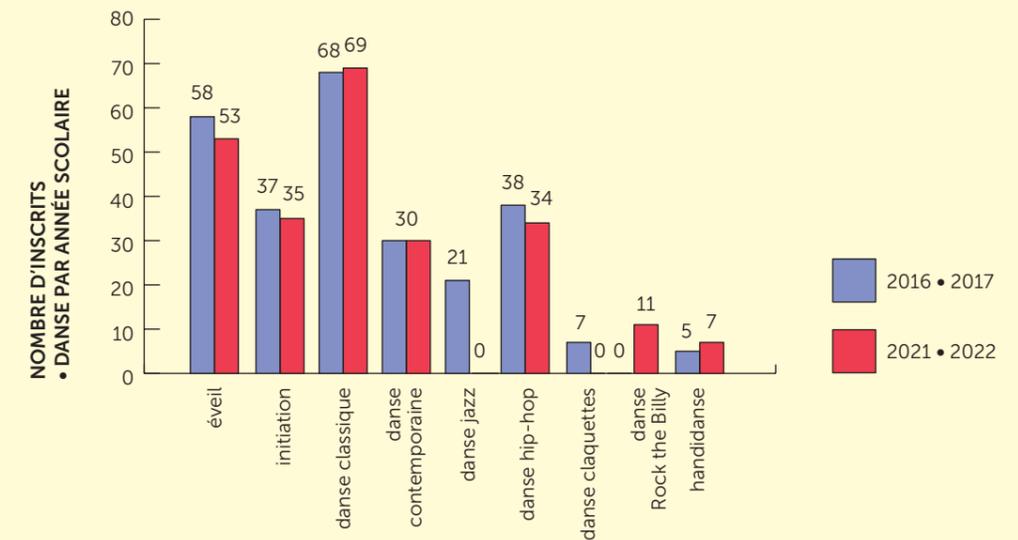
Entre 2016 et 2021, les effectifs ont légèrement diminué passant de 449 à 430 élèves. La moyenne se situe à 449 élèves. On peut noter une diminution du nombre d'inscrits pour les chorales, en flûte traversière, en piano et en harpe. La diminution des effectifs en piano est consécutive au choix d'ouvrir une classe de musique de chambre, diminuant ainsi le volume de cours individuels disponibles, mais permettant par ailleurs, aux nombreux pianistes de pouvoir s'épanouir dans une pratique collective au même titre que les élèves participant à l'orchestre par exemple.





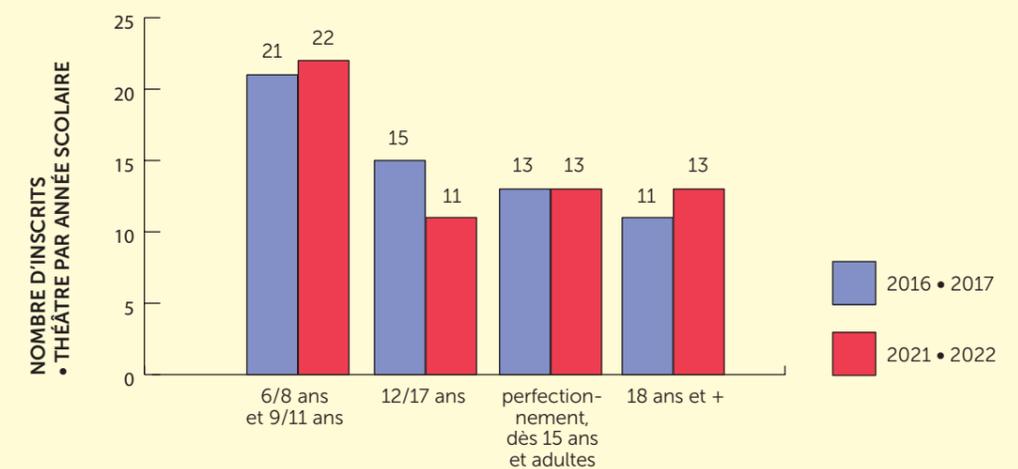
■ Pôle Danse

Le Pôle Danse accueille des effectifs relativement stables en éveil, initiation, danse classique, contemporaine, hip-hop et handidanse. La classe de danse modern-jazz a été fermée suite à un effondrement de la demande entre 2016 et 2019. La classe de claquettes a également été fermée suite au départ de l'enseignante. En parallèle, une classe de Rock the Billy a été ouverte, introduisant ainsi les danses dites de loisirs. La diversification de la pratique est limitée par la disponibilité d'un seul studio de danse.



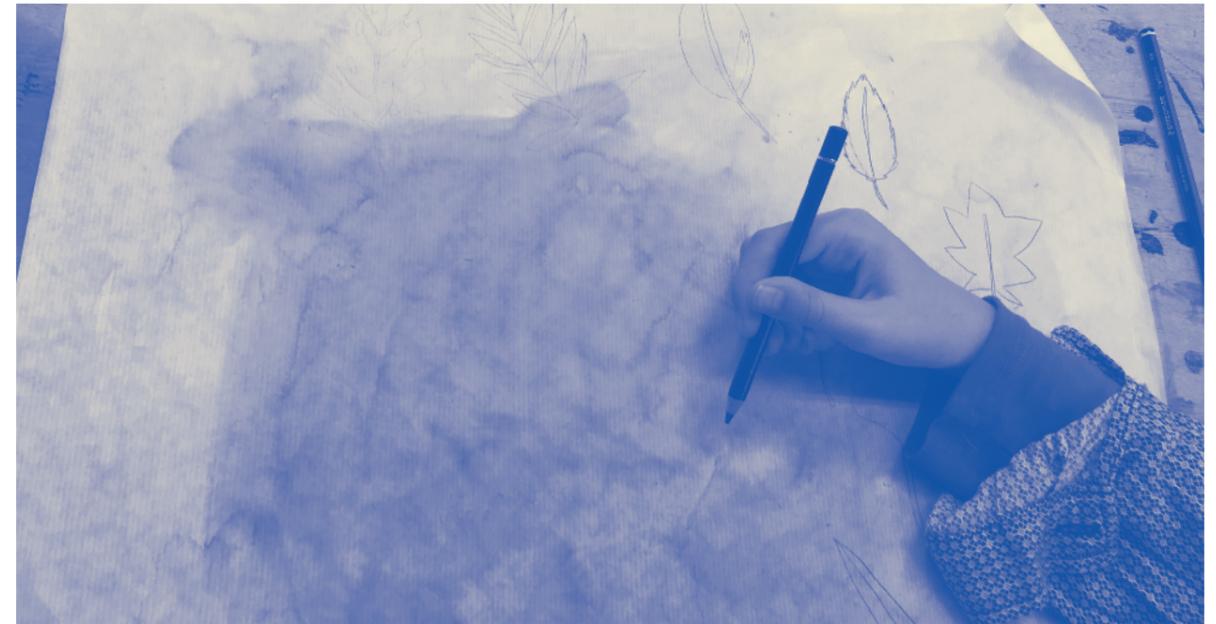
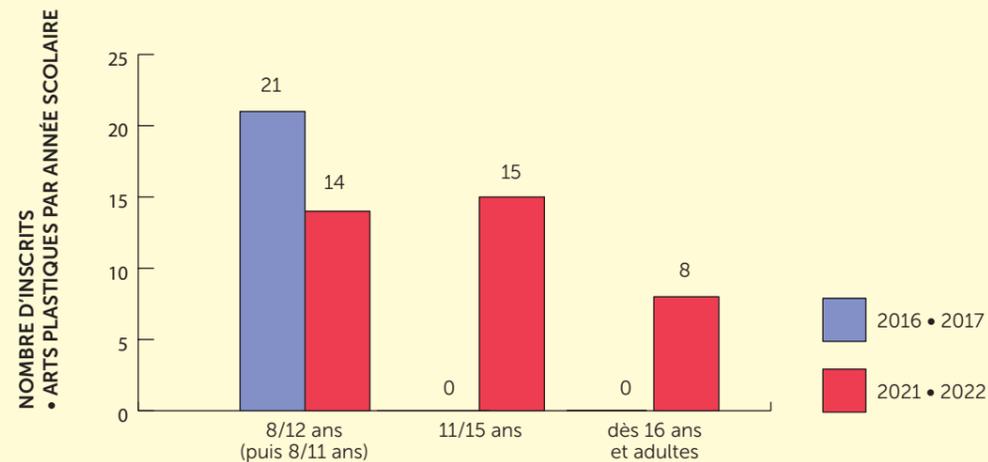
■ Pôle Théâtre

Les cours de théâtre sont réellement plébiscités. Ils affichent systématiquement complet chez les plus jeunes. Cela s'explique à la fois par la qualité de l'enseignement proposé, mais également par la rareté de l'offre sur le territoire. L'offre en théâtre est un réel atout pour l'établissement et doit pouvoir se développer en permettant d'accueillir notamment plus d'enfants entre 6 et 11 ans et en diversifiant les pratiques.



■ Pôle Arts Plastiques

Les ateliers pour les enfants et les adolescents sont systématiquement complets. La demande est forte pour ce public. Un atelier à destination des adultes a été ouvert suite à la sollicitation des usagers. Il semble important de pouvoir diversifier les pratiques, en ouvrant à d'autres disciplines liées aux arts visuels.



3. DIAGNOSTIC

L'analyse ci-dessous permet, en complément des précédentes données, de participer à définir des objectifs en se basant sur des facteurs internes et externes pour les atteindre. Il s'agit d'une démarche qui s'appuie sur l'identification des Forces, des Faiblesses (éléments internes), ainsi que des Opportunités et Menaces (éléments externes) de l'établissement ou de l'activité.

FORCES

- Des équipes compétentes et pérennes
- Diversité de l'offre d'enseignement
- Enseignement de qualité
- Volonté de toucher tous les publics
- Volonté d'actions hors les murs
- Politique tarifaire sociale
- Nombreuses manifestations ouvertes à tous

FAIBLESSES

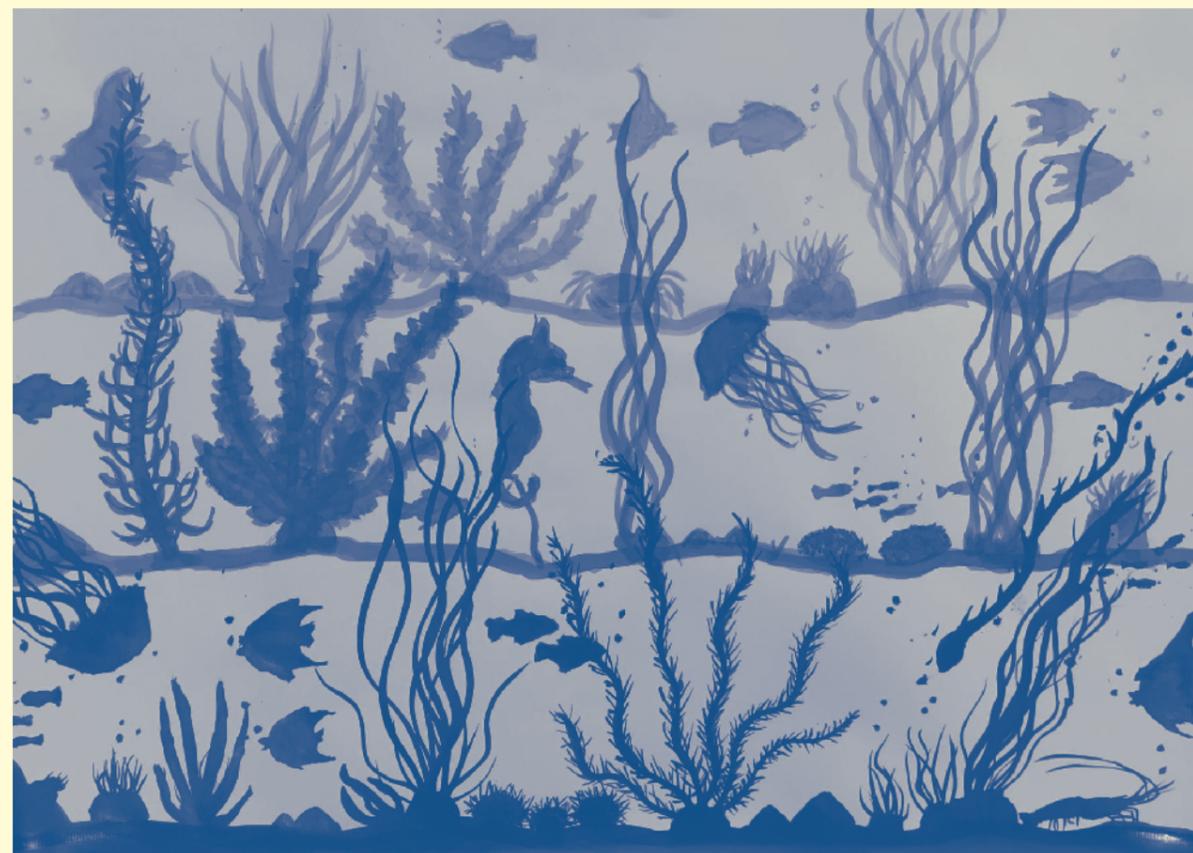
- Manque de diversité des publics
- Majorité des locaux inadaptés, surexploités et éclatés sur la ville
- Parc matériel peu fourni
- Équipe administrative en sous-effectif
- Manque de visibilité
- Manque de lisibilité de la grille tarifaire
- Faible activité et actions de l'école sur le territoire Ouest

OPPORTUNITÉS

- Nouvel équipement pour accueillir les activités de l'EdA fin 2025
- Dialogue ouvert avec la ville de Bischheim
- Étude sur les mobilités en cours
- Validation du tracé du nouveau tram, arrêt à proximité de la nouvelle école

MENACES

- Persistance des difficultés de circulation entre l'Est et l'Ouest
- Baisse des effectifs en provenance du Centre de Schiltigheim
- Difficultés de stationnement autour de la nouvelle école



Arts plastiques © Ville de Schiltigheim

1. VALEURS ET ENJEUX

L'École des Arts inscrit son action sur un socle de valeurs communes permettant de favoriser la confiance en soi, l'émancipation de l'enfant et du jeune, le partage et la solidarité :

- Culture pour toutes et tous
- Transmission de qualité pour une pratique engagée de l'élève
- Plaisir de s'exprimer et de créer
- Partage et humanité

Elles vont se traduire par les enjeux suivants :

- Inscrire l'action de l'École des Arts dans une dynamique territoriale en préparant notamment l'arrivée de la nouvelle école au cœur des quartiers Ouest de la ville
- Participer à favoriser l'égalité d'accès de tous à la culture
- Développer le partage dans le respect, en valorisant la culture de chacun et en permettant l'unité dans la diversité
- Permettre à tous de s'épanouir dans sa pratique par l'expression et la création

2. OBJECTIFS STRATÉGIQUES DE DÉVELOPPEMENT

Compte tenu des valeurs défendues, des enjeux induits, des axes stratégiques de la ville pour le mandat 2020-2026, des spécificités de l'établissement, des contraintes en termes de moyens et des opportunités qui se présentent, la collectivité décide de concentrer son action sur les priorités suivantes :

- 1. Améliorer le fonctionnement de l'établissement**
- 2. Proposer des évolutions pédagogiques favorisant la transversalité entre les disciplines artistiques, le jeu collectif et les démarches de production et de création**
- 3. Renforcer les actions de médiations et d'Éducation Artistique et Culturelle**
- 4. Développer en cohérence avec les différents acteurs du territoire, l'accès aux pratiques artistiques et culturelles à tous les publics**

PARTIE 3 • PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION

3. PLAN D'ACTION ET PHASAGE

14 actions vont être mises en œuvre entre 2022 et 2026. Les évolutions présentées s'inscrivent dans une structuration préparatoire à l'arrivée dans la nouvelle école. Que ce soit en termes pédagogiques, de fonctionnement ou d'insertion sur le territoire, l'ensemble des actions à mettre en œuvre ont pour point de mire le déménagement dans un nouvel équipement sur le QPV quartiers Ouest.

1. AMÉLIORER LE FONCTIONNEMENT DE L'ÉTABLISSEMENT

- a. Rédiger un règlement des études
- b. Créer un Conseil d'établissement
- c. Renforcer la structuration du Pôle Musique
- d. Phase de travail nouveau projet d'établissement 27/31

* dates à titre indicatif

2. PROPOSER DES ÉVOLUTIONS PÉDAGOGIQUES POUR RENFORCER LA TRANSVERSALITÉ ENTRE LES DISCIPLINES ARTISTIQUES, LE JEU COLLECTIF ET LES DÉMARCHES DE PRODUCTION ET DE CRÉATION

- a. Développer les croisements entre les pôles, départements et disciplines
- b. Accompagner les enseignants sur des formations pédagogiques innovantes et permettre l'expérimentation
- c. Réinterroger les cursus avec une attention particulière pour les questions de créativité, d'expression et d'autonomisation des élèves

3. RENFORCER LES ACTIONS DE MÉDIATIONS ET D'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

- a. Inscrire l'activité de l'EdA dans l'objectif 100 % EAC
- b. Compléter le parcours de l'élève de l'EdA
- c. Faire rayonner les actions culturelles sur l'ensemble du territoire

4. DÉVELOPPER, EN COHÉRENCE AVEC LES DIFFÉRENTS ACTEURS DU TERRITOIRE, L'ACCÈS AUX PRATIQUES ARTISTIQUES ET CULTURELLES À TOUS LES PUBLICS

- a. Favoriser l'inclusion des personnes en situation de handicap
- b. Favoriser l'accès aux publics éloignés des pratiques artistiques et culturelles
- c. Analyser le panel de propositions disciplinaires au regard des attentes du public pour proposer des évolutions
- d. Penser l'articulation des activités de l'école avec les établissements d'enseignement artistique du Nord de l'Eurométropole de Strasbourg

| | 2022 | | 2023 | | 2024 | | 2025 | | 2026 | |
|------|---------|-------|---------|-------|---------|-------|---------|-------|---------|-------|
| | Janvier | Sept. |
| 1a. | | | | | | | | | | |
| 1 b. | | | | | | | | | | |
| 1c. | | | | | | | | | | |
| | | | | | | 1d. | | | | |
| 2a. | | | | | | | | | | |
| | | 2 b. | | | | | | | | |
| | | | | 2c. | | | | | | |
| 3a. | | | | | | | | | | |
| 3 b. | | | | | | | | | | |
| | | | | 3c. | | | | | | |
| 4a. | | | | | | | | | | |
| | | 4 b. | | | | | | | | |
| | | | 4c. | | | | | | | |
| | | | | | | 4d. | | | | |

1. AMÉLIORER LE FONCTIONNEMENT DE L'ÉTABLISSEMENT POUR PLUS D'EFFICIENCE

■ 4 actions

a. Rédiger un règlement des études

La réalisation d'un règlement des études qui définit l'organisation et le contenu des enseignements permettra de pouvoir communiquer plus aisément avec les familles et les élèves sur les attendus pour chacun des cursus. À ce jour, les éléments sont dispatchés entre le projet d'établissement 16-21 et le règlement intérieur. Il s'agira de rassembler à l'intérieur d'un document-cadre unique, les éléments relatifs aux questions pédagogiques. Ce document pourra évoluer dès que nécessaire en fonction des transformations et évolutions pédagogiques.

Indicateurs d'évaluation : Réalisation effective du document cadre, validation par le Conseil d'établissement et communication auprès des usagers.

b. Créer un Conseil d'établissement

Lieu d'échange, d'information et de consultation sur les grandes orientations de l'école, le Conseil d'établissement constitue l'émanation des différentes composantes du fonctionnement de l'école (collectivité, équipes pédagogique, administrative et technique, élèves, parents d'élèves et partenaires). Il soutient et suit l'action et les initiatives tant dans la période d'élaboration qu'au moment des bilans sur les plans administratifs, pédagogique, culturel et technique. À ce jour inexistante, il semble essentiel de créer cette instance, établissant ainsi une gouvernance partagée et permettant d'agir avec plus d'efficacité dans l'intérêt des élèves.

Indicateurs d'évaluation : Création effective du Conseil, évolution du règlement intérieur en regard.

c. Renforcer la structuration du Pôle Musique

Le Pôle Musique accueille à lui seul plus de la moitié des élèves inscrits à l'École des Arts. Le volume et le développement des activités pédagogiques, de diffusion et d'actions culturelles, mais également l'évolution des relations avec les autres pôles et les partenaires extérieurs rendent nécessaire la création d'un poste de responsable du pôle. Cette action permettra d'asseoir un fonctionnement efficace et une évolution significative sur la question de la réflexion en termes d'évolutions pédagogiques ainsi que sur la mise en œuvre du projet d'établissement.

Indicateurs d'évaluation : Recrutement effectif.

d. Phase de travail sur le nouveau projet d'établissement 27/31

Véritable feuille de route pour les acteurs de l'école, le projet d'établissement guide l'ensemble de l'activité tant sur le plan pédagogique qu'administratif. Un temps certain, étalé sur deux années doit permettre une véritable concertation avec l'ensemble des entités évoluant autour de l'École des Arts de Schiltigheim. La réussite de la concertation est gage d'un projet d'établissement ciblant des objectifs de développement cohérents et ambitieux.

Indicateurs d'évaluation : Concertation avec l'ensemble des parties prenantes, passage en Conseil Municipal fin 2026/début 2027.

2. PROPOSER DES ÉVOLUTIONS PÉDAGOGIQUES, FAVORISANT LA TRANSVERSALITÉ ENTRE LES DISCIPLINES ARTISTIQUES, LE JEU COLLECTIF ET LES DÉMARCHES DE PRODUCTION ET DE CRÉATION

■ 3 actions

a. Développer les croisements entre les pôles, départements et disciplines

En 2010, la collectivité acte la réunion de l'école de danse et de musique suivie par les ateliers arts plastiques et théâtre, pour constituer l'École des Arts. Elle devient alors l'un des 5 établissements du Département proposant l'enseignement de 4 disciplines artistiques. La collectivité et les équipes souhaitent pouvoir faire de cet aspect un marqueur identitaire fort. Malgré des contraintes propres à chaque domaine, il semble en effet pertinent de ne pas simplement juxtaposer les différentes disciplines, mais bien de permettre aux élèves et aux enseignants un enrichissement mutuel sur les plans pédagogique et artistique. Cette ambition souligne le désir de favoriser le partage, l'interconnaissance, en valorisant la culture de chacun et en permettant l'unité dans la diversité. Maintenir et développer un dialogue régulier entre les élèves des pôles et de fait entre leurs enseignants respectifs et ainsi, préparer la vie en commun est une étape importante avant l'emménagement dans les nouveaux locaux. Il s'agit en d'autres termes de décloisonner et multiplier les approches et croisements artistiques et pédagogiques pour faire vivre le concept de transversalité.

Cette action pourra prendre plusieurs formes : restitutions publiques communes régulières, instauration d'un cadre favorable aux échanges entre les professeurs des différents pôles d'enseignement, affichage de travaux sur différents sites...

Indicateurs d'évaluation : Nombre de productions pluridisciplinaires, nombre d'actions communes mises en œuvre, nombre d'élèves participants, nombre de professeurs impliqués.

b. Accompagner les enseignants sur des formations pédagogiques innovantes et permettre l'expérimentation

Dans un contexte en perpétuelle évolution et pour un métier qui touche à des responsabilités pédagogiques et éducatives, il semble indispensable que les enseignants puissent disposer des moyens d'établir une veille pédagogique, de se perfectionner, de s'adapter aux exigences professionnelles, mais également d'expérimenter de nouvelles pratiques. L'accompagnement des enseignants sur cette action contribue à la diffusion d'un enseignement de qualité. L'idée est d'instaurer une dynamique favorisant la formation et le partage des savoirs, ouvrir les champs des possibles quant à l'innovation pédagogique, en vue de la mise en place d'une instance de réflexion et d'expérimentation spécifique type « laboratoire pédagogique ».

Annuellement, une formation *in situ* sera mise en place après concertation avec les équipes. La direction sera attentive à toute proposition d'expérimentation souhaitée par le corps enseignant.

Indicateurs d'évaluation : Nombre de formations suivies, processus d'expérimentation mis en œuvre et bilan.

c. Réinterroger les cursus avec une attention particulière pour les questions de créativité, d'expression et d'autonomisation des élèves

L'ensemble des projets pédagogiques ont été rédigés en 2016. Après une dizaine d'années d'application et à la faveur de l'arrivée dans le nouveau bâtiment, il sera temps d'en faire le bilan et de les réinterroger. Il s'agira d'assurer un projet pédagogique cohérent face au nouvel outil dont dispose l'équipe pédagogique. Établissement d'enseignement artistique spécialisé, l'École des Arts est avant tout un lieu de transmission avec pour objectif de pouvoir permettre une pratique autonome aux élèves et de leur donner la possibilité de s'inscrire dans la pratique artistique amateur ou professionnelle. Afin de pouvoir développer, ce passage entre apprentissage et production, la part belle est faite aux restitutions publiques (auditions, scènes ouvertes, concerts, spectacles, expositions de travaux...). Dans l'idée de développer encore la possibilité pour les élèves de s'exprimer, l'école doit pouvoir offrir de nouveaux espaces. Cette ouverture pourra se faire avec plus ou moins d'autonomie de la part des élèves en envisageant par exemple une programmation qu'ils pourront mettre en œuvre.

Indicateurs d'évaluation : Rédaction des nouveaux projets pédagogiques, évolution du règlement des études en regard.

3. RENFORCER LES ACTIONS DE MÉDIATION ET D'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

■ 3 actions :

a. Inscrire l'activité de l'École des Arts dans l'objectif 100 % EAC

La collectivité porte une action dynamique en termes de médiation culturelle. Notamment fortement impliquée auprès des publics d'âges scolaires, elle ambitionne de souscrire au dispositif « Objectif 100 % EAC » afin que tous les enfants puissent bénéficier d'un parcours artistique et culturel cohérent et exigeant reposant sur les 3 piliers : connaissance, pratique artistique, rencontre avec les œuvres et avec les artistes. Les activités de l'École des Arts doivent s'inscrire dans ce dispositif en mettant en œuvre son expertise en matière de pratique et ainsi permettre aux enfants d'accéder aux langages des arts, d'entrer dans une démarche de projet et de développer leur créativité tout en favorisant le faire ensemble dans le respect de l'autre.

Indicateurs d'évaluation : Insertion dans le projet de CTEAC

b. Compléter le parcours de l'élève de l'EdA

Les établissements d'enseignement artistique forment les élèves dans l'objectif qu'ils puissent acquérir une pratique autonome. Avec la mise en place d'actions culturelles et de médiation, l'esprit de rencontre que cela implique et l'ancrage dans l'environnement culturel, ils concourent également à lui permettre de devenir un spectateur éclairé. En ce sens, l'École des Arts va significativement développer des actions, de manière structurée et pour tous les élèves. L'enjeu est de pouvoir inscrire leur pratique dans l'environnement culturel existant, de faire le lien et d'éviter les cloisonnements et concourir ainsi à donner plus de sens à la pratique. L'élève bénéficiera alors d'un parcours complet permettant de coupler la pratique, la connaissance, la rencontre avec les œuvres et les artistes et les professionnels du secteur culturel.

Indicateurs d'évaluation : Structuration de l'activité, nombre d'actions et pourcentage d'élèves touchés.

c. Faire rayonner les actions culturelles sur l'ensemble du territoire

L'activité de diffusion est une part importante des missions d'un établissement d'enseignement artistique. Elles permettent à l'élève de se tenir en posture d'artiste et au public de bénéficier des productions lors de restitutions ouvertes. Elle peut constituer un levier de médiation culturelle non négligeable sur un territoire et a l'avantage de pouvoir se présenter hors les murs de l'établissement. Il s'agira sur les 4 prochaines années d'accroître la présence de l'École des Arts tant sur des actions de diffusion que de médiation sur les QPV de la ville et plus spécifiquement sur les quartiers Ouest.

Indicateurs d'évaluation : Nombre d'actions de diffusion ou de médiation hors les murs, publics touchés et participation des habitants des quartiers Ouest.

4. DÉVELOPPER, EN COHÉRENCE AVEC LES DIFFÉRENTS ACTEURS DU TERRITOIRE, L'ACCÈS AUX PRATIQUES ARTISTIQUES ET CULTURELLES À TOUS LES PUBLICS

■ 4 actions :

a. Favoriser l'inclusion des personnes en situation de handicap.

L'École des Arts est un établissement ouvert à tous. À ce titre, il se doit de pouvoir proposer un enseignement de qualité et adapté aux personnes en situation de handicap, présentant des troubles « dys » ou autres spécificités demandant un accueil particulier. Dans un premier temps, un enseignant de l'école se verra confier une mission spécifique permettant d'établir un état des lieux. Celui-ci devra permettre d'élaborer un plan d'action pour un meilleur accueil des élèves en situation de handicap. Par exemple, un plan de formation à destination des enseignants pourra être établi avec les partenaires compétents en la matière. Il s'agira enfin de faire connaître l'offre de l'École des Arts en faveur d'un enseignement artistique accessible et inclusif.

Indicateurs d'évaluation : Montée en compétence des équipes administrative et pédagogique. Mise en place de dispositifs spécifiques.

b. Favoriser l'accès aux publics les plus modestes

De nombreux freins bloquent toujours l'accès aux établissements d'enseignement artistique des plus modestes. Ces freins sont souvent d'ordre économiques ou sociaux. La collectivité souhaite par un travail spécifique sur certains leviers, diminuer l'impact de ces freins pour ces publics. Développer et renforcer le dialogue avec les partenaires sociaux et scolaires, investir dans un parc instrumental de prêt.

Indicateurs d'évaluation : Évolution à la hausse du taux d'élèves des QPV et familles aux revenus modestes.

c. Analyser le panel de propositions disciplinaires au regard des attentes du public pour proposer des évolutions

Service public, mais également au service du public, de nouvelles pratiques se sont vues proposées au sein de l'établissement ces dernières années (Hip-Hop, Arts Plastiques pour les adultes, Batucada...). Elles ont participé à diversifier l'offre et le public accueilli. À la faveur de l'arrivée de la nouvelle école, la collectivité émet le souhait de pouvoir réaliser une enquête à destination des administrés, leur permettant de s'exprimer sur leurs attentes en matière de pratiques artistiques. Elle fait entrer la question de la participation des citoyens par la réalisation d'un sondage auprès des habitants de la collectivité. Il s'agira alors d'interroger les futurs usagers, pour pouvoir proposer une évolution de l'offre d'activité tenant compte des besoins du territoire tout en cohérence avec l'offre actuelle et les intentions de l'équipe pédagogique.

Indicateurs d'évaluation : Participation au sondage, prise en compte des résultats et proposition d'évolutions.

d. Penser l'articulation des activités de l'école avec les établissements d'enseignement artistique du Nord de l'Eurométropole de Strasbourg

La Charte de l'enseignement artistique spécialisé précise que « l'accès à la population à l'ensemble des formations artistiques d'aujourd'hui, doit être facilité par l'organisation des établissements en réseaux non hiérarchisés de réflexion et de collaboration dans le cadre de schémas intercommunaux, départementaux et régionaux. À ce titre, l'École des Arts de Schiltigheim s'inscrit dans le réseau des établissements d'enseignement artistique spécialisés du Bas-Rhin et suit les préconisations établies dans le schéma de développement des pratiques artistiques 20/23 du Bas-Rhin. Suite à la création de la Collectivité européenne d'Alsace, ce schéma est en mutation pour permettre la convergence progressive vers un Schéma à l'échelle de l'Alsace en 2024. Afin de participer plus encore à l'inscription de l'activité de l'école sur le bassin Nord de l'Eurométropole, un dialogue doit pouvoir s'instaurer avec les établissements de proximité et en premier lieu avec la ville de Bischheim.

Indicateurs d'évaluation : Conventions avec établissements ou collectivités partenaires.

CONCLUSION

L'École municipale des Arts de Schiltigheim constitue un équipement qui diffuse avec conviction et force sa mission d'enseignement spécialisé. Ce projet de service public est porté par l'ensemble des équipes pour rayonner auprès de tous les Schilickois et au-delà des frontières de la ville. Les enjeux posés sont ambitieux et sauront s'inscrire dans un contexte qui n'a de cesse d'évoluer.

L'évaluation de ce projet s'établira par des points d'étape réalisés régulièrement par l'ensemble des instances concernées et notamment lors des réunions du nouveau Conseil d'établissement.

Les équipes pédagogiques et administratives demeurent garantes de la mise en application du plan d'action permettant d'atteindre les objectifs de l'ensemble des axes de développement stratégiques établis.



